

ROYAUME DU MAROC
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN
DIRECTION REGIONALE DE DRAA-TAFILALET

Recensement Général
de la Population et de l'Habitat de 2014

Caractéristiques Démographiques
Et Socio-Economiques

Province de Midelt

Série provinciale

Janvier 2017

Avenue Massira Khadra BP 88 , Tél/Fax : 0535790963 Errachidia

Sommaire

LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES FIGURES	5
INTRODUCTION	6
I. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	10
I.1. REPARTITION SPATIALE ET ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION LEGALE.....	10
<i>1.1.1. Evolution de la population entre les deux recensements</i>	<i>10</i>
<i>1.1.1.1. Evolution de la population légale provinciale par milieu</i>	<i>10</i>
<i>1.1.1.2 Evolution de la population provinciale par sexe</i>	<i>11</i>
<i>1.1.2. Rythme différencié de l'évolution de la population de la province</i>	<i>11</i>
<i>1.1.2.1. Accroissement démographique global</i>	<i>11</i>
<i>1.1.2.2. Accroissement démographique annuel moyen</i>	<i>12</i>
<i>1.1.3. Structure de la population par milieu de résidence</i>	<i>12</i>
<i>1.1.4. Urbanisation</i>	<i>13</i>
I.2. STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION MUNICIPALE	13
<i>1.2.1. Population provinciale par groupe d'âge et par sexe</i>	<i>13</i>
<i>1.2.2. Rapport de masculinité</i>	<i>15</i>
<i>1.2.3. Présentation de la population selon les groupes d'âge fonctionnels</i>	<i>16</i>
I.3. STATUT MATRIMONIAL DE LA POPULATION	17
<i>1.3.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial</i>	<i>17</i>
<i>1.3.2. Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence</i>	<i>18</i>
<i>1.3.3. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence</i>	<i>19</i>
I.4. FECONDITE	20
<i>1.4.1. Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence</i>	<i>20</i>
II. CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION	24
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE.....	24
<i>II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe</i>	<i>24</i>
<i>II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge</i>	<i>25</i>
<i>II.1.3. La connaissance des langues</i>	<i>26</i>
II.2. SCOLARISATION	26
<i>II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans</i>	<i>26</i>
<i>II.2.2. Population selon le niveau d'étude.....</i>	<i>27</i>
III. ACTIVITE ECONOMIQUE.....	32
III.1. TYPE D'ACTIVITE	32
III.2. TAUX NET D'ACTIVITE.....	33
III.3. SITUATION DANS LA PROFESSION.....	34
III.4. TAUX DE CHOMAGE.....	35
IV. MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION	40
IV.1. MENAGES ET CHEFS DE MENAGE	40
<i>IV.1.1. Effectif et taille des ménages</i>	<i>40</i>
<i>IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménage</i>	<i>41</i>
<i>IV.1.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence</i>	<i>41</i>
<i>IV.1.2.2. Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge</i>	<i>42</i>
<i>IV.1.2.3. Taux d'analphabétisme des chefs de ménage</i>	<i>42</i>
<i>IV.1.2.4. Niveau d'instruction des chefs de ménage</i>	<i>43</i>
IV.2. CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES	43
<i>IV.2.1. Type de logement.....</i>	<i>43</i>

<i>IV.2.2. Ancienneté des logements</i>	45
<i>IV.2.3. Statut d'occupation</i>	46
<i>IV.2.4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d'occupation)</i>	48
<i>IV.2.5. Equipement des logements</i>	49
<i>IV.2.6.1. Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution</i>	52
<i>IV.2.6.2. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution</i>	53
<i>IV.2.7. Mode d'évacuation des eaux usées</i>	53
<i>IV.2.8. Autres équipements ménagers</i>	54
<i>IV.2.9. Mode de cuisson et mode d'évacuation des déchets ménagers</i>	55
<i>IV.2.9.1. Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages</i>	55
<i>IV.2.9.2. Mode d'évacuation des déchets ménagers</i>	55
CONCEPTS ET DEFINITIONS	56

Liste des tableaux

Tab 1: Evolution de la population par milieu de résidence	10
Tab 2: Répartition (%) de la population municipale par sexe	11
Tab 3: Taux d'accroissement global (%) par milieu de résidence	12
Tab 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence	12
Tab 5: Répartition (%) de la population par milieu de résidence	12
Tab 6: Evolution du taux d'urbanisation(%)	13
Tab 7: Répartition de la population de la province de Midelt selon les groupes d'âge et le sexe -2014-	13
Tab 8: Rapport de masculinité par milieu de résidence	15
Tab 9: Rapport de masculinité par grand groupe d'âges -2014-	16
Tab 10: Répartition (%) de la population selon les groupes d'âge-2014-	16
Tab 11: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe	17
Tab 12: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence -2014-	18
Tab 13: Taux de célibat à 55 ans (%) au niveau de la province de Midelt selon le sexe	18
Tab 14: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence	19
Tab 15: Evolution des taux de Fécondité par groupe d'âge et de l'ISF au niveau de la province de Midelt selon le milieu de résidence	21
Tab 16: Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence	24
Tab 17: Taux d'analphabétisme (%) de la population de la province de Midelt selon les grands groupes d'âge et le sexe	25
Tab 18: Répartition de la population âgée de 10 ans et plus (%) selon les Langues lues et écrites et le sexe -2014-	26
Tab 19: Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu	27
Tab 20: Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -2014-	27
Tab 21: Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe	32
Tab 22: Taux d'accroissement (%) de la population active et inactive de la province de Midelt entre 2004 et 2014	32
Tab 23: Taux net d'activité (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-	33
Tab 24: Répartition de la population (AO+CH2) (%) selon la situation dans la profession....	34
Tab 25: Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-	35
Tab 26: Effectif des ménages selon le milieu de résidence	40
Tab 27: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence	40
Tab 28: Répartition (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence -2014-.	41
Tab 29: Répartition (%) des chefs de ménage au niveau de la province de Midelt par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence -2014-	42
Tab 30: Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu -2014- ..	42
Tab 31: Répartition (%) des Chefs de ménage au niveau de la province de Midelt selon le niveau d'étude, sexe et milieu de résidence -2014-	43
Tab 32: Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Ensemble-	44
Tab 33: Répartition (%) des ménages selon le type de logement-Urbain-	44
Tab 34: Répartition (%) des ménages au niveau selon le type de logement -Rural-	45
Tab 35: Répartition des ménages (%) selon l'ancienneté du logement et le milieu -2014-	46
Tab 36: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Ensemble-	47
Tab 37: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Urbain-	47

Tab 38: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Rural-	48
Tab 39: Répartition des ménages (%) selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu	48
Tab 40: Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence	49
Tab 41: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Ensemble-	50
Tab 42: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Urbain-	50
Tab 43: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Rural- ..	50
Tab 44: Répartition des ménages (%) dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu -2014-	52
Tab 45: Répartition des ménages (%) dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et le milieu -2014-	53
Tab 46: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu - 2014-.....	53
Tab 47: Répartition (%) des ménages selon les équipements ménagers et le milieu -2014- ...	54
Tab 48: Répartition (%) des ménages selon le mode de cuisson et le milieu -2014-.....	55
Tab 49: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu -2014-	55

Liste des figures

Figure 1: Evolution de la population de la province de Midelt par milieu	11
Figure 2:Pyramide des âges de la population de la province de Midelt.....	15
Figure 3: Répartition (%) de la population de la Province de Midelt âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe -RGPH2014-.....	17
Figure 4: Taux de célibat à 55 ans (%) chez les habitants de la Province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-.....	19
Figure 5: Age moyen au premier mariage des habitants de la Province de Midelt en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe.....	20
Figure 6: Taux de fécondité des femmes de la Province de Midelt selon le milieu de résidence	21
Figure 7: Taux d'analphabétisme (%) dans la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-	25
Figure 8: Répartition (%) de la population de la Province de Midelt âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -RGPH 2014-	28
Figure 9: Taux net d'activité de la population de la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-	34
Figure 10: Taux de chômage de la population de la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-	36
Figure 11: Répartition (%) des chefs de ménage de la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence - RGPH 2014-	41
Figure 12: Taux d'occupation des logements au niveau de la province de Midelt selon le milieu de résidence -RGPH 2014-	49

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 est le sixième recensement réalisé au Maroc depuis l'accession du pays à l'indépendance, après ceux de 1960, 1971, 1982, 1994 et 2004.

Sur le plan méthodologique le RGPH 2014 présente plusieurs similitudes avec les recensements précédents aussi bien en ce qui concerne les modalités de collecte des données qu'en ce qui concerne le contenu des supports utilisés. Cependant, il se caractérise par plusieurs nouveautés surtout celles relatives, notamment à:

- l'utilisation d'images satellitaires lors des travaux cartographiques du RGPH 2014 qui ont été caractérisés par de très haute résolution, acquises auprès du Centre Royal de Télédétection Spatiale ;
- l'utilisation de supports didactiques audio-visuels pour la formation des participants ;
- l'exploitation et la diffusion des données par la technique de la lecture automatique des documents sans recours à l'expertise étrangère ;
- La Création d'un site Internet dédié au RGPH 2014 (www.rgph2014.hcp.ma);
- l'introduction de nouvelles thématiques dans les domaines de la démographie, de l'habitat, des incapacités, etc ;
- La régionalisation des travaux du système d'information géographique (SIG).

Quant aux principaux objectifs assignés au recensement de 2014, qui au demeurant répondent aux attentes des différents utilisateurs de l'information statistique, ils peuvent être résumés comme suit :

- La détermination de la population légale à l'échelon national ainsi qu'au niveau de toutes les unités administratives du Royaume;
- La connaissance des différentes structures démographiques et socio-économiques de la population ;
- La constitution d'une base de sondage pour l'exécution des enquêtes post-censitaires, quelles soient démographiques ou socio-économiques ;
- La quantification du parc logement selon le type et les équipements de base, ainsi que la connaissance des conditions d'habitation des ménages.

Ce rapport qui est la première publication des résultats du RGPH 2014 au niveau de la province de Midelt, présente en détail l'ensemble de ces résultats analysés et comparés à ceux obtenus lors du recensement précédent dans le souci de faire ressortir les tendances de la population provinciale sur les plans démographique, économique et social. Il sera ainsi question d'examiner :

- Les caractéristiques démographiques;
- Les caractéristiques de l'éducation;
- L'activité, emploi et chômage ;
- Les ménages et leurs conditions d'habitation.

CHAPITRE I

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

I. Caractéristiques démographiques

Les caractéristiques démographiques de la population sont généralement appréhendées à travers son accroissement démographique, sa structure par âge, son statut matrimonial et son niveau de fécondité.

I.1. Répartition spatiale et accroissement démographique de la population légale

Cette partie s'intéresse à l'évolution des effectifs de la population de la province de Midelt, à son rythme d'évolution ainsi qu'au phénomène d'urbanisation au niveau de cette province entre 2004 et 2014.

I.1.1. Evolution de la population entre les deux recensements

I.1.1.1. Evolution de la population légale provinciale par milieu

La population légale de la province de Midelt s'est établie en 2014 à 288 990 habitants. Soit 17,7 % de la population légale régionale contre 17,3 % en 2004.

Tab 1: Evolution de la population¹ par milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Midelt	101 263	157 619	258 882	126 098	163 239	289 337
Draa-Tafilalet	463 900	1 029 447	1 493 347	560 738	1 074 270	1 635 008
Maroc	16 463 634	13 428 074	29 891 708	20 432 439	13 415 803	33 848 242
Province/Région (%)	21,8	15,3	17,3	22,5	15,2	17,7
Province/Nation (%)	0,6	1,2	0,9	0,6	1,2	0,9

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

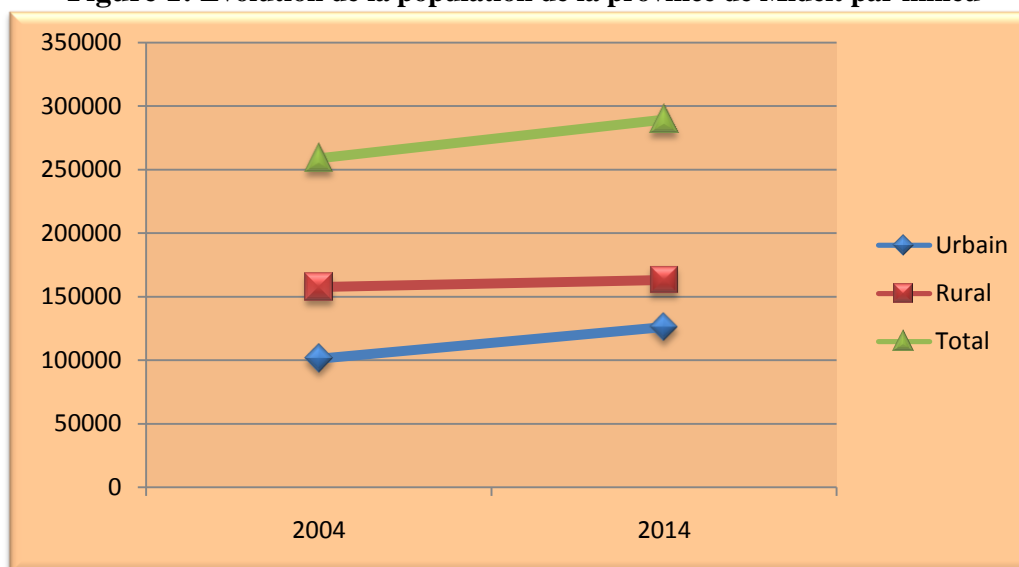
La population totale provinciale a enregistré une croissance globale de 30455 personnes entre 2004 et 2014, soit 3045 habitants de plus annuellement.

Cette croissance est due essentiellement à l'augmentation de la population au milieu urbain de 101263 en 2004 à 126098 en 2014, soit une progression de 24835 personnes. Avec une augmentation de la population rurale de 5620 personnes entre les deux recensements.

Egalement, il est à signaler que, les parts de la population urbaine et rurale de la province par rapport à celle de la région en 2014 sont respectivement de 22,5% et 15,2%.

¹ Il s'agit de la population légale.

Figure 1: Evolution de la population de la province de Midelt par milieu



I.1.1.2 Evolution de la population provinciale par sexe

Le tableau ci-après donne la répartition (en%) de la population de la province de Midelt par sexe en 2004 et 2014.

Tab 2: Répartition (%) de la population municipale par sexe

Désignation	2004		2014	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Midelt	49,3	50,7	49,4	50,6
Draa-Tafilalet	48,2	51,8	48,9	51,1
Maroc	49,3	50,7	49,8	50,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau montre qu'en 2014 la proportion de la population du sexe féminin est supérieure à celle du sexe masculin, aussi bien au niveau national (50,2 contre 49,8) qu'au niveau régional (51,1 contre 48,9) et provincial (50,6 contre 49,4).

Néanmoins, la proportion de la population du sexe féminin a enregistré une diminution de 0,1 point au niveau de la province entre 2004 et 2014.

I.1.2. Rythme différencié de l'évolution de la population de la province

Le rythme d'évolution, mesuré par l'accroissement démographique global et l'accroissement démographique annuel, est mis en relief dans la partie qui suit.

I.1.2.1. Accroissement démographique global

L'évolution de la population est mesurée par le taux d'accroissement global enregistré pour la période intercensitaire 2004-2014 dans la province de Midelt.

Tab 3: Taux d'accroissement global (%) par milieu de résidence

Désignation	2004/2014		
	Urbain	Rural	Total
Midelt	24,5	3,6	11,8
Draa-Tafilalet	20,9	4,4	9,5
Maroc	24,1	-0,1	13,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

La population provinciale a enregistré entre les deux recensements 2004 et 2014 un taux de croissance démographique de 11,8% contre une croissance de 9,5% au niveau régional et de 13,2% au niveau national.

Par milieu de résidence, l'accroissement global le plus élevé a été constaté en milieu urbain provincial, soit une variation de 24,5% contre 3,6% en milieu rural durant la période intercensitaire 2004-2014.

I.1.2.2. Accroissement démographique annuel moyen

Le tableau ci-dessous donne le niveau du taux d'accroissement démographique annuel moyen par milieu de résidence.

Tab 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence

Désignation	2004/2014		
	Urbain	Rural	Total
Midelt	2,2	0,4	1,1
Draa-Tafilalet	1,9	0,4	0,9
Maroc	2,2	-0,01	1,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Le taux d'accroissement annuel moyen de la population provinciale, calculé pour la période intercensitaire 2004-2014, s'établit à 1,1%, contre un taux de 0,9% au niveau régional et 1,2% au niveau national.

Les taux d'accroissement enregistrés en milieu urbain et rural sont respectivement de 2,2% et 0,4%.

I.1.3. Structure de la population par milieu de résidence

Le tableau présente la répartition en 2004 et 2014 (en %) de la population de la province de Midelt par milieu de résidence.

Tab 5: Répartition (%) de la population par milieu de résidence

Désignation	2004		2014	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Midelt	39,1	60,9	43,5	56,5
Draa-Tafilalet	32,1	67,9	34,1	65,9
Maroc	55,1	44,9	60,4	39,6

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

L'examen des données du tableau montre que la population urbaine de la province de Midelt a augmenté entre 2004 et 2014 en passant de 39,1% en 2004 à 43,5% en 2014.

En faveur de cette progression, la comparaison entre les deux niveaux provincial et régional entrevoir que la région a gardé son caractère rural par rapport à la province de Midelt dont la part de la population rural est établie à 56,5% (soit une diminution de 4,4 points) contre 65,9 au niveau régional.

I.1.4. Urbanisation

Le taux d'urbanisation est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale. Le tableau ci-après met en évidence l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire 2004-2014.

Tab 6: Evolution du taux d'urbanisation(%)

Désignation	2004	2014
Midelt	39,1	43,5
Draa-Tafilalet	32,1	34,1
Maroc	55,1	60,4

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Le taux d'urbanisation au niveau de la province de Midelt est supérieur à celui enregistré au niveau de la région, mais reste inférieur à celui de la nation (43,5% contre 34,1% et 60,4% respectivement).

L'étude de l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire fait ressortir que le rythme d'urbanisation au niveau de cette province dépasse celui constaté au niveau régional et reste inférieur à celui enregistré à l'échelle nationale, soit 4,4 points contre respectivement 2 et 5,3 points.

I.2. Structure par âge et sexe de la population municipale

Cette partie traite la répartition de la population provinciale ainsi que le rapport de masculinité de la population par groupe d'âge et par sexe.

I.2.1. Population provinciale par groupe d'âge et par sexe

Le tableau 7 présente les effectifs et les fréquences pour chaque sexe à part en 2014 selon les groupes quinquennaux d'âges.

Tab 7: Répartition de la population² de la province de Midelt selon les groupes d'âge et le sexe - 2014-

² Il s'agit de la population municipale

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Groupes quinquennaux d'âge						
00 - 04 ans	15704	15704	31211	5,4	5,4	10,8
05 - 09 ans	13991	13991	27743	4,8	4,8	9,6
10 - 14 ans	14276	14276	28032	4,9	4,8	9,7
15 - 19 ans	13562	13562	26876	4,7	4,6	9,3
20 - 24 ans	13134	13134	26298	4,5	4,5	9,1
25 - 29 ans	10422	10422	22252	3,6	4,0	7,7
30 - 34 ans	10136	10136	21674	3,5	4,0	7,5
35 - 39 ans	9565	9565	20229	3,3	3,7	7,0
40 - 44 ans	8708	8708	17917	3,0	3,1	6,2
45 - 49 ans	6995	6995	14450	2,4	2,6	5,0
50 - 54 ans	6853	6853	13872	2,4	2,5	4,8
55 - 59 ans	5282	5282	10693	1,8	1,8	3,7
60 - 64 ans	4854	4854	9826	1,7	1,7	3,4
65 - 69 ans	2855	2855	5780	1,0	1,0	2,0
70 - 74 ans	2712	2712	5491	0,9	1,0	1,9
75 ans et +	3855	3855	7514	1,3	1,2	2,6
Non déclaré	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Grands groupes d'âge						
00 -14 ans	43971	43971	86986	15,1	15	30,1
15 -59 ans	84657	84657	174261	29,2	30,8	60,3
60 ans et +	14276	14276	28611	4,9	4,9	9,9
Non déclaré	0	0	0	0	0	0
Total	142761	146229	288990	49,4	50,6	100

Source: HCP, RGPH 2014

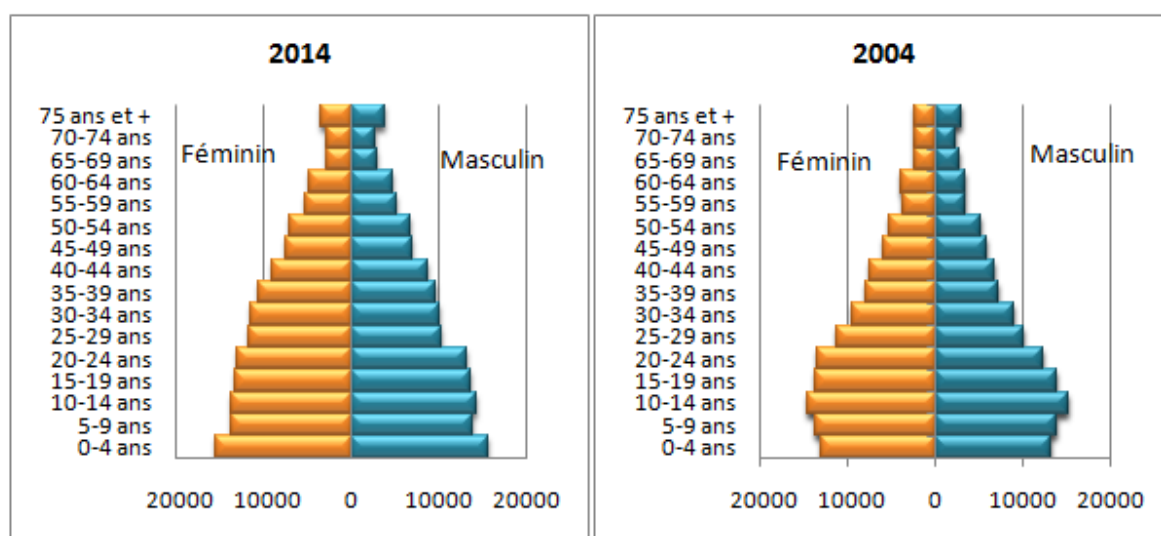
Le tableau montre que presque un cinquième de la population provinciale est âgée de moins de 9 ans.

Quant à la population de la tranche d'âges 10-24 ans, elle représente 28,1% de la province.

Par ailleurs, la population du troisième âge (60 ans et plus) constitue 9,9% de l'ensemble de la population provinciale contre respectivement 30,1% et 60,3% pour les groupes d'âges 0-14 et 15-59 ans.

Pour mieux illustrer cette répartition, il convient de prospector l'allure de la pyramide des âges obtenue à cet égard.

Figure 2:Pyramide des âges de la population de la province de Midelt



Une comparaison succincte des deux pyramides des âges entre 2004 et 2014 révèle un élargissement de la base ce qui traduit une forte natalité et un rajeunissement de la population. Le sommet de la pyramide montre qu'il y a peu de personnes âgées dans la population, et donc une faible espérance de vie au niveau de la province.

La lecture de la pyramide des âges de 2014, fait ressortir les constatations suivantes :

- Un rétrécissement de la population en passant du groupe (0-4 ans) au groupe (5-9ans) ;
- Une stagnation des effectifs au niveau des âges variant entre 5 et 24 ans ;
- Un rétrécissement continu au niveau des âges variant de 30 à 64 ans.

I.2.2.Rapport de masculinité³

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins. Le tableau ci-après en donne les résultats.

Tab 8:Rapport de masculinité par milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Midelt	91,4	100,9	97,1	92,5	101,7	97,6
Draa-Tafilalet	95,7	91,6	92,9	96,3	95,6	95,9
Maroc	96,4	98,4	97,3	97,9	101,5	99,3

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Durant la période intercensitaire 2004-2014, le rapport de masculinité, au niveau de la province, est passé de 97,1 en 2004 à 97.6 en 2014. Ce rapport est supérieur à celui constaté au niveau régional (95,9) et inférieur à celui enregistré à l'échelle nationale (99,3).

³Le rapport de masculinité c'est l'effectif des hommes rapporté à celui des femmes, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes dans une population.

On remarque qu'en milieu urbain il y a une prédominance des effectifs de femmes au niveau de la province, soit 92,5 hommes pour 100 femmes (contre 96,3 et 97,9 aux niveaux régional et national respectivement). Par contre en milieu rural on relève une prédominance des effectifs des hommes aux niveaux provincial et national, soient respectivement 101,7 et 101,5 hommes pour 100 femmes, contre 95,6 au niveau régional.

Tab 9: Rapport de masculinité par grand groupe d'âges -2014-

Désignation	- de 6 ans	6-14	15-59	60 et +	Total
Midelt	103,2	105,4	97,0	105,2	97,6
Draa-Tafilalet	107,5	108,3	95,7	101,1	95,9
Maroc	105,1	105,1	98,1	97,9	99,3

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, le rapport de masculinité est favorable aux femmes pour le groupe d'âge 15-59 ans, avec 97 hommes pour 100 femmes. Ce rapport est de 95,7 au niveau de la région et de 98,1 au niveau national.

Cette tendance est inversée pour les autres groupes d'âges, avec des rapports de masculinité respectifs de 103,2, 105,4 et 105,2 contre 107,5, 108,3 et 101,1 au niveau régional.

I.2.3. Présentation de la population selon les groupes d'âge fonctionnels

Le tableau suivant résume la structure de la population provinciale par groupe d'âge fonctionnel (0-6 ans, 7-12 ans, 15-59 ans et 60 ans et plus).

Tab 10: Répartition (%) de la population selon les groupes d'âge

Groupes d'âge fonctionnels	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
00-06 ans (âge préscolaire)	12,9	15,6	14,5	13,7	15,7	14,8
07-12 ans (âge scolaire)	12,3	13,8	13,2	10,7	12,0	11,4
15-59 ans (âge d'activité)	62,3	56,6	58,8	62,5	58,2	60,1
60 ans et + (troisième âge)	8,0	9,2	8,7	9,4	10,2	9,9

Source: HCP, RGPH 2014

L'étude de la structure par groupe fonctionnel d'âge de la population provinciale, montre que la population en âge préscolaire (00-06 ans) s'est établie à 14,8%.

Par milieu de résidence, ce taux est de l'ordre de 13,7% en milieu urbain et 15,7% en milieu rural.

Quant à la part de la population en âge scolaire (7-14 ans), elle est de l'ordre de 11,4% (10,7% en milieu urbain contre 12,0% en milieu rural).

Concernant les personnes en âge d'activité (15-59 ans), on constate que leur part a progressé, en passant de 58,8% en 2004 à 60,1% en 2014. Cette évolution a touché les deux milieux, soit 0,2 point de plus en milieu urbain et 1,6 point de plus en milieu rural.

Pour la dernière tranche, dite population du troisième âge (60 ans et plus) sa proportion s'est accrue de 1,2 point en passant de 8,7% en 2004 à 9,9% en 2014.

I.3. Statut matrimonial de la population

Le statut matrimonial est la situation d'une personne vis-à-vis du mariage. Au recensement de 2014, l'information a été collectée selon quatre états matrimoniaux : marié, célibataire, veuf et divorcé.

I.3.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial indique une prédominance des personnes vivant en union conjugale, aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional comme le montre le tableau suivant.

Tab 11: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe

Désignation	Sexe	2004				2014			
		Célibat	Mariés	Divorcés	Veufs	Célibat	Mariés	Divorcés	Veufs
Midelt	Masculin	41,5	55,4	1,6	1,4	37,9	59,5	1,5	1,1
	Féminin	26,6	55,6	6,9	10,9	22,8	59,8	6,6	10,8
	Total	33,9	55,5	4,3	6,3	30,2	59,7	4,1	6,0
Draa-Tafilalet	Masculin	43,7	54,7	0,8	0,9	41,3	57,2	0,7	0,7
	Féminin	31,9	53,4	4,7	10,0	29,3	56,9	4,1	9,7
	Total	37,4	54,0	2,8	5,7	35,1	57,1	2,5	5,4

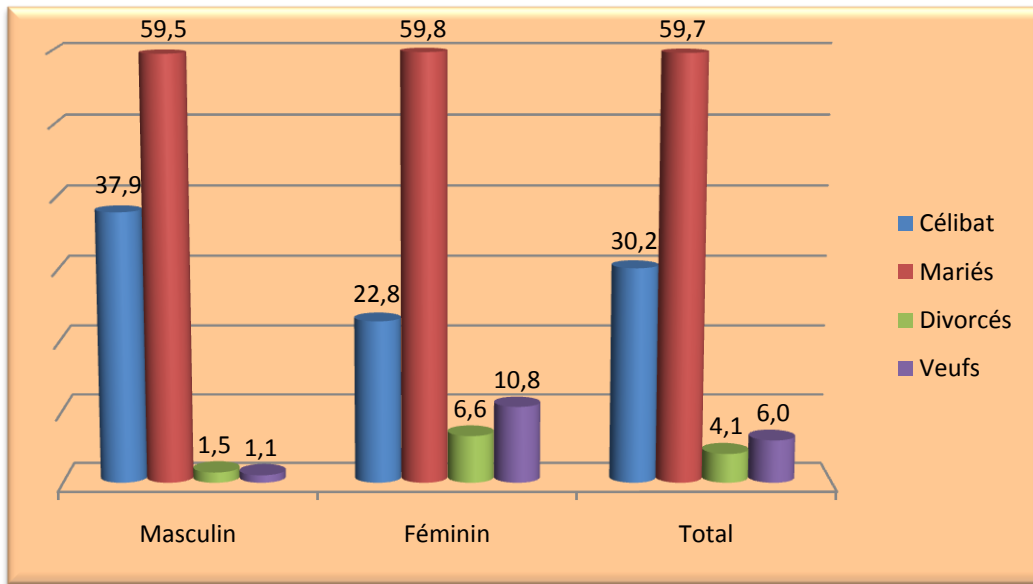
Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau provincial, la proportion des personnes mariées est de 59,7%, celle des célibataires 30,2% et celle des désunis 10,1%. Ces proportions sont respectivement de 57,1%, 35,1% et 7,9% au niveau régional.

Entre 2004 et 2014, les proportions des mariés et des célibataires sont passées respectivement de 55,5% à 59,7% et de 33,9% à 30,2%. Quant aux proportions des divorcées et des veufs, elles ont gardé presque la même structure.

En 2014, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (37,9% contre 22,8%). Celle des mariés est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (59,8% contre 59,5%). Quant aux unions rompues, elles touchent beaucoup plus les femmes (10,8% des veuves et 6,6% des divorcées) que les hommes (1,1% des veufs et 1,5% des divorcés). En effet les hommes se remarient plus souvent après un divorce ou lorsqu'ils perdent leur conjointe.

Figure 3: Répartition (%) de la population de la province de Midelt âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe -RGPH2014-



Tab 12: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Milieu	Célibataires	Mariés	Divorcés	Veufs
Midelt	Urbain	31,3	58,1	4,6	6,0
	Rural	29,3	61,0	3,7	6,0
	Total	30,2	59,7	4,1	6,0
Draa-Tafilalet	Urbain	34,2	57,8	3,0	5,0
	Rural	35,5	56,7	2,2	5,6
	Total	35,1	57,1	2,5	5,4

Source : HCP, RGPH 2014

On constate que la part des célibataires est relativement importante en milieu urbain, soient 31,3% au niveau de la province contre 29,3% en milieu rural. Alors qu'au niveau régional la part des célibataires est plus importante en milieu rural (35,5% contre 34,2% en milieu urbain).

I.3.2. Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Il s'agit approximativement de la part des personnes qui terminent leur vie dans le célibat.

Tab 13: Taux de célibat à 55 ans (%) au niveau de la province de Midelt selon le sexe et le milieu

Sexe	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	1,8	1,6	1,7	3,0	2,1	2,5
Féminin	1,2	0,7	0,9	3,9	2,2	3,0
Total	1,5	1,1	1,3	3,5	2,1	2,8

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

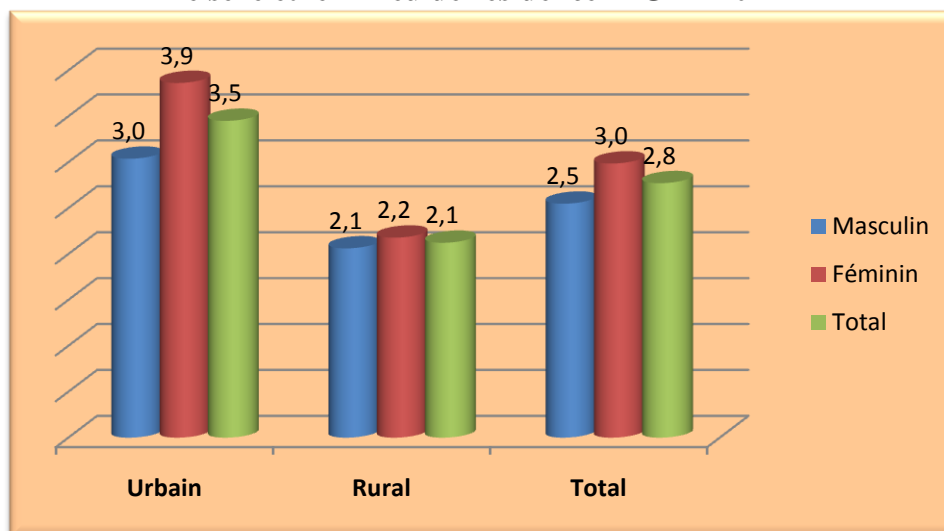
Au niveau provincial, l'intensité de ce phénomène a augmenté entre les deux derniers recensements en passant de 1,3% en 2004 à 2,8% en 2014.

Toutefois, ces chiffres cachent des différences entre les deux milieux de résidence et entre les deux sexes.

Par milieu de résidence, ce taux n'est que de 2,1% en milieu rural contre 3,5% en milieu urbain.

Par sexe, le taux de célibat des femmes est supérieur à celui des hommes, soit 3% contre 2,5%.

Figure 4: Taux de célibat à 55 ans (%) chez les habitants de la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



I.3.3. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

L'âge moyen au 1^{er} mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime. Les résultats relatifs à ce sujet sont consignés dans le tableau ci-après.

Tab 14: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation	sexe	2004			2014		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Midelt	Masculin	31,1	28,7	29,4	30,9	29,3	30,0
	Féminin	25,4	22,9	24,0	25,0	22,6	23,7
	Total	27,9	25,8	26,5	27,7	26,0	26,8
Draa-Tafilalet	Masculin	31,0	29,2	29,8	31,0	29,7	30,2
	Féminin	26,0	25,3	25,6	25,7	26,0	25,9
	Total	28,3	27,1	27,5	28,3	27,8	28,0
Maroc	Masculin	32,2	29,5	31,2	32,1	30,1	31,3
	Féminin	27,1	25,5	26,3	26,4	24,8	25,7
	Total	29,5	27,5	28,7	29,2	27,5	28,5

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

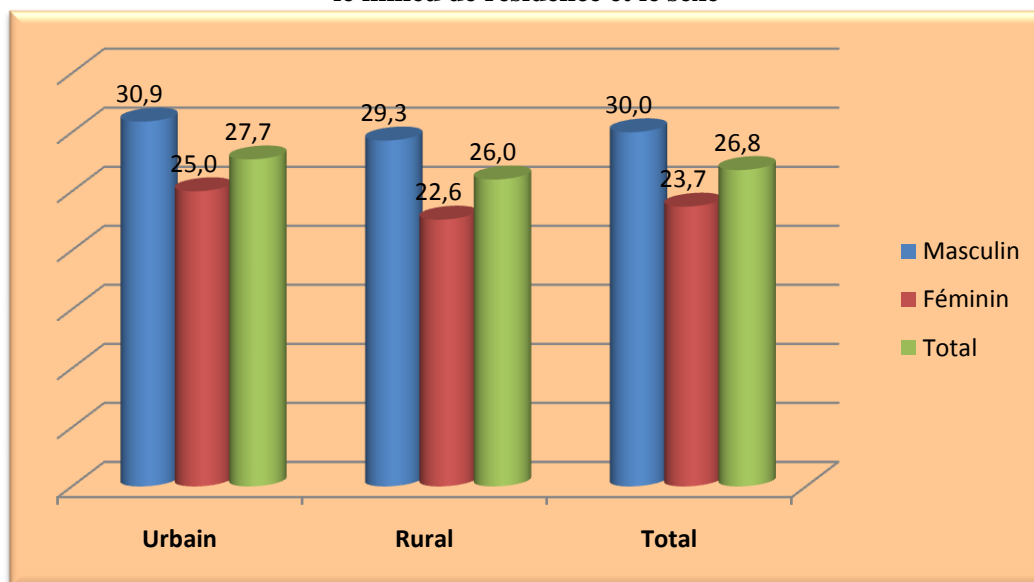
Au niveau provincial, l'âge moyen au premier mariage a augmenté entre les deux recensements en passant de 26,5 ans à 26,8 ans. Ces âges restent inférieurs à ceux enregistrés aux niveaux régional et national soient 28 et 28,5 respectivement.

Par ailleurs la lecture des données du RGPH 2014 dévoile des disparités entre les deux milieux de résidence et le sexe.

Ainsi, les ruraux se marient à un âge précoce en les comparant aux citadins, avec des âges respectifs 26,0 et 27,7 ans contre 27,8 et 28,3 ans au niveau régional.

Cependant, par sexe, les femmes se marient plus tôt que les hommes, 23,7 contre 30,0 ans au niveau provincial et 25,9 contre 30,2 ans au niveau régional.

Figure 5: Age moyen au premier mariage des habitants de la province de Midelt en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe



I.4. Fécondité

I.4.1. Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence

Le taux de fécondité est le rapport entre le nombre de naissances vivantes durant une année pour une tranche d'âge donnée et le nombre total de femmes de cette tranche d'âge, il sert à calculer l'indice synthétique de fécondité.

L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde. Il constitue un élément essentiel de l'accroissement naturel de la population.

Le tableau ci-après donne l'évolution des taux de fécondité (TF)⁴ par groupe d'âge et de l'indice synthétique de fécondité (ISF) selon le milieu de résidence.

⁴ C'est le nombre de naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans durant une année donnée

Tab 15: Evolution des taux de fécondité par groupe d'âge et de l'ISF au niveau de la province de Midelt selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans	12,6	26,1	20,8	16,4	21,5	19,3
20-24 ans	93,1	137,8	119,0	91,6	132,7	114,2
25-29 ans	108,5	174,5	146,6	114,2	145,0	131,1
30-34 ans	100,9	164,0	135,2	103,8	129,4	117,2
35-39 ans	65,0	116,0	91,4	74,5	94,9	84,8
40-44 ans	31,9	52,7	43,0	32,3	42,5	37,3
45-49 ans	7,6	23,4	16,4	6,8	13,8	10,2
ISF Provincial	2,1	3,5	2,9	2,2	2,9	2,6
ISF Régional	2,5	3,3	3,0	2,4	2,9	2,7

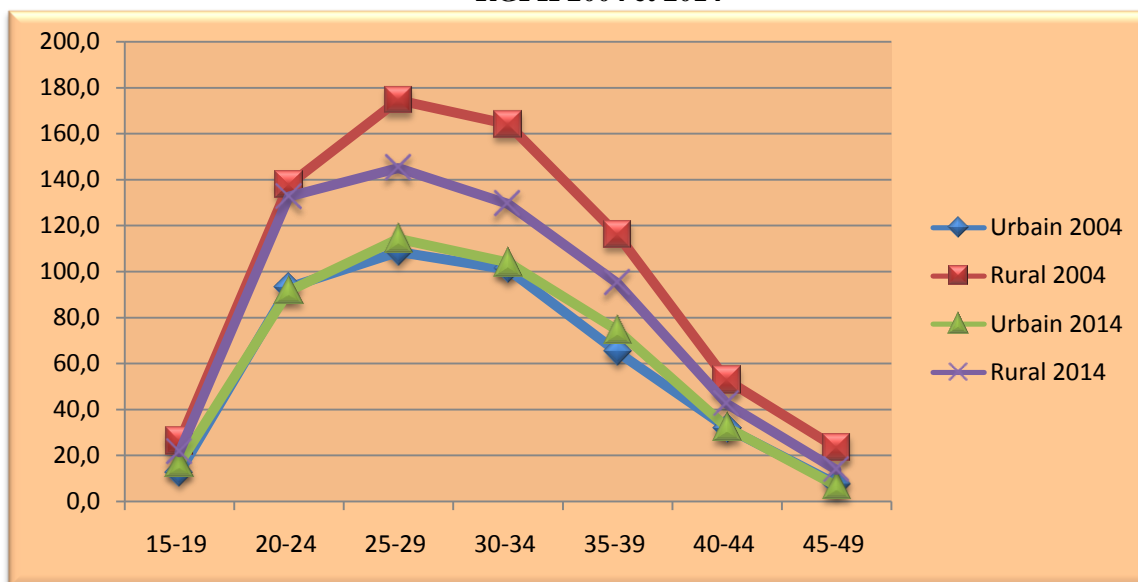
Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau provincial, l'indice synthétique de fécondité s'est établi à 2,6 en 2014, soit un niveau inférieur à celui enregistré au niveau régional 2,7.

Par milieu de résidence, on relève un écart considérable dans la mesure où cet indice est de 2,9 enfants en milieu rural contre 2,2 seulement en milieu urbain.

Comparé aux données du RGPH 2004, cet indice a baissé de 0,6 point en milieu rural (de 3,5 à 2,9) et a augmenté de 0,1 en milieu urbain (de 2,1 à 2,2).

Figure 6: Taux de fécondité des femmes de la Province de Midelt selon le milieu de résidence -RGPH 2004 et 2014-



CHAPITRE II

CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

II. Caractéristiques de l'éducation

L'aptitude à lire et à écrire des langues précises, ainsi que le niveau de scolarisation, deux situations importantes de l'éducation, sont traitées dans ce chapitre.

II.1. L'aptitude à lire et à écrire

Elle est saisie à travers ce qui est appelé le taux d'analphabétisme.

II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe

Le taux d'analphabétisme est calculé en rapportant l'effectif de la population analphabète âgée de 10 ans et plus à la population totale correspondante et ce par sexe et par milieu de résidence.

Un alphabète⁵ est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

Tab 16: Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu	Sexe	Midelt		Draa-Tafilalet		Maroc	
		2004	2014	2004	2014	2004	2014
Urbain	Masculin	20,4	16,8	17,7	12,2	18,8	14,0
	Féminin	45,1	37,8	43,6	32,5	39,5	31,0
	Total	33,5	27,8	31,1	22,6	29,4	22,6
Rural	Masculin	51,4	40,7	35,7	27,5	46,0	34,9
	Féminin	76,5	63,8	67,0	53,1	74,5	60,1
	Total	63,9	52,1	52,3	40,7	60,5	47,5
Total	Masculin	39,4	30,5	29,6	22,2	30,8	22,2
	Féminin	63,4	51,9	59,4	46,0	54,7	42,1
	Total	51,7	41,4	45,3	34,5	43,0	32,2

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données du RGPH 2014 évaluent le taux d'analphabétisme à 41,4% au niveau de la province de Midelt contre un taux de 51,7% en 2004.

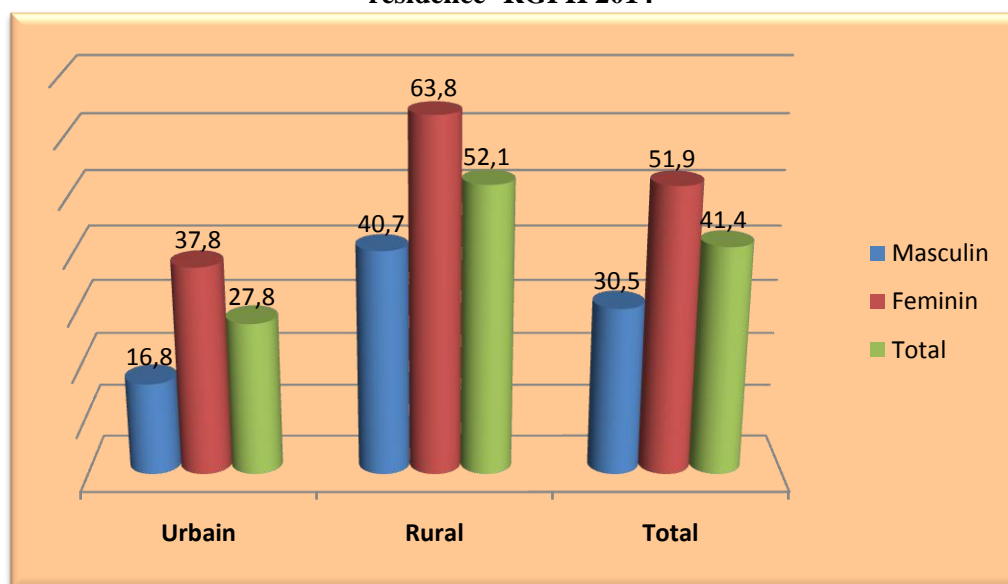
Les efforts déployés dans le but d'éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des différentes subdivisions administratives du royaume ont conduit à une baisse du taux d'analphabétisme de 10,3 points.

En considérant le milieu de résidence, l'examen de ce taux confirme que malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste encore plus en milieu rural avec un taux de 52,1% contre 27,8% en milieu urbain.

L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore touchée par ce phénomène aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les taux enregistrés sont de 37,8% pour les femmes contre 16,8% chez les hommes en milieu urbain, et de 63,8% pour les femmes contre 40,7% chez les hommes ruraux au niveau de la province de Midelt.

⁵ Définition adoptée par le RGPH

Figure 7: Taux d'analphabétisme (%) dans la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge

Le tableau ci-dessous résume les données sur le taux d'analphabétisme selon les grands groupes d'âges.

Tab 17: Taux d'analphabétisme (%) de la population de la province de Midelt selon les grands groupes d'âge et le sexe

Groupe d'âges	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14 ans	15,4	27,7	21,5	6,4	8,9	7,6
15-24 ans	24,7	46,9	36,0	12,7	25,8	19,2
25-34 ans	33,7	61,7	48,3	27,3	50,1	39,4
35-49 ans	50,1	80,9	66,3	35,5	65,1	50,9
50 ans et +	71,5	94,8	83,0	59,0	87,9	73,4
Province	39,4	63,4	51,7	30,5	51,9	41,4
Région	29,6	59,4	45,3	22,2	46,0	34,5
Nation	30,8	54,7	43,0	22,2	42,1	32,2

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Il ressort du tableau ci-dessus qu'en 2014 le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge pour atteindre un maximum chez la génération âgée de plus de 50 ans, soit 73,4% au niveau provincial.

L'évolution de ce taux durant la période intercensitaire (2004/2014) révèle une baisse aussi bien pour les deux sexes que pour tous les groupes d'âges, notamment pour 15-24 ans et 35-49 ans, avec respectivement 16,8 et 15,4 points.

II.1.3. La connaissance des langues

Les langues lues et écrites par la population, pour les niveaux provincial et régional sont données par le tableau ci-après.

Tab 18: Répartition de la population âgée de 10 ans et plus (%) selon les langues lues et écrites et le sexe -2014-

Langues lues et écrites	Midelt			Draa-Tafilalet		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Néant	30,5	51,9	41,4	22,2	46,0	34,5
Arabe seule	18,6	15,2	16,9	25,2	20,1	22,6
Arabe et Français	28,7	18,2	23,3	29,7	19,8	24,6
Arabe, Français et Autre langue	17,8	11,3	14,5	18,2	10,6	14,3
Arabe et Autre(s) langue(s) sauf Français	3,5	2,5	3,0	4,1	2,9	3,5
Autre(s) langue(s)	0,6	0,8	0,7	0,4	0,3	0,4
Non déclaré	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3
Total	100	100	100	100	100	100

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, 23,3% de la population âgée de 10 ans et plus lisent et écrivent l'arabe et le français, 16,9% lisent et écrivent l'arabe seulement et 14,5% lisent et écrivent une autre langue avec l'arabe et le français. Ces proportions sont respectivement de 24,6%, 22,6% et 14,3% au niveau régional.

Selon le sexe, la proportion des hommes qui lisent et écrivent des langues est supérieure à celle enregistrée chez les femmes. Cette situation est vérifiée aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional.

Au niveau de la province, 18,6% des hommes contre 15,2% des femmes lisent et écrivent l'arabe seule, 28,7% contre 18,2% lisent et écrivent l'arabe et le français et 17,8% contre 11,3% lisent et écrivent une autre langue avec l'arabe et le français.

II.2. Scolarisation

Le niveau d'instruction de la population est appréhendé en calculant le taux de scolarisation aux âges concernés.

II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 07-12 ans

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisés au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Tab 19: Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu

Sexe	2014		
	Urbain	Rural	Total
Masculin	98,2	88,6	92,5
féminin	98,2	84,9	90,4
Midelt	98,2	86,8	91,4
Draa-Tafilalet	98,2	93,5	95,0

Source : HCP, RGPH 2014

Il ressort du tableau que le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans pour l'année scolaire 2013-2014, s'est établi à 91,4% au niveau provincial contre 95% au niveau régional.

Le taux enregistré en milieu rural de la province (86,8%) reste inférieur à celui enregistré en milieu urbain (98,2%).

Par sexe, le taux de scolarisation enregistré en milieu rural chez les garçons reste supérieur à celui enregistré chez les filles (88,6% contre 84,9%).

II.2.2. Population selon le niveau d'étude

La répartition (en %) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence est illustrée dans le tableau ci-après.

Tab 20: Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -2014-

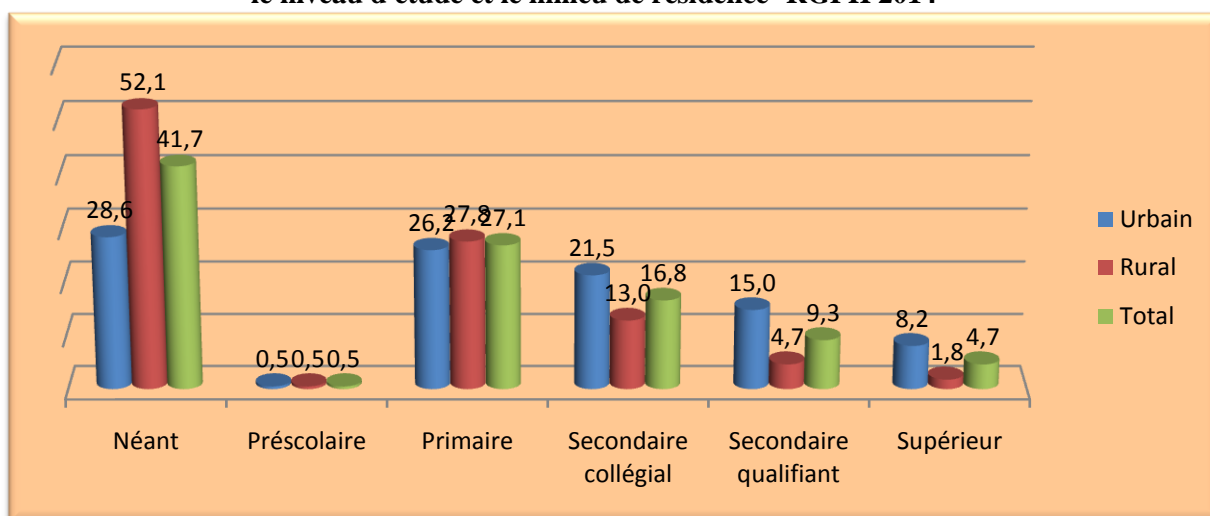
Niveau d'étude	Midelt			Draa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Néant	28,6	52,1	41,7	23,4	39,8	34,1	23,3	46,5	32,3
Préscolaire	0,5	0,5	0,5	1,0	1,6	1,4	2,0	3,7	2,6
Primaire	26,2	27,8	27,1	27,2	32,9	30,9	25,5	30,7	27,5
Secondaire Collégial	21,5	13,0	16,8	22,1	15,9	18,1	20,9	12,7	17,7
Secondaire Qualifiant	15,0	4,7	9,3	15,9	6,3	9,6	17,2	4,6	12,3
Supérieur	8,2	1,8	4,7	10,3	3,5	5,9	11,2	1,8	7,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: HCP, RGPH 2014

Les données du RGPH 2014 illustrent le fait que 41,7% de la population provinciale âgée de 10 ans et plus n'a reçu aucune instruction (28,6% en milieu urbain et 52,1% en milieu rural). Au niveau régional, ces valeurs sont de 34,1%, 23,4% et 39,8% respectivement contre 32,3%, 23,3% et 46,5% au niveau de la nation.

Il est à signaler qu'au niveau provincial, et abstraction faite des personnes qui n'ont reçu aucune instruction, le primaire vient en tête avec 27,1% de la population concernée suivi par le secondaire collégial (16,8%) et le secondaire qualifiant avec un taux de 9,3%. la proportion de la population ayant un niveau préscolaire est de 0,5% et celle du supérieur est de 4,7%.

Figure 8: Répartition (%) de la population de la Province de Midelt âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -RGPH 2014-



CHAPITRE III
ACTIVITE ECONOMIQUE

III. Activité économique

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique, son taux net d'activité, son taux de chômage et sa situation dans la profession.

III.1. Type d'activité

La répartition de la population selon le type d'activité (population active et population inactive) et le sexe est donnée par le tableau suivant.

Tab 21: Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe

Désignation	Sexe	Population Active		Population Inactive		Population totale ⁶ (2014)
		2004	2014	2004	2014	
Midelt	Masculin	67 453	73 540	59 821	69 192	142 732
	Féminin	22 568	15 513	108 533	130 745	146 258
	Total	90 021	89 053	168 354	199 937	288 990
Draa-Tafilalet	Masculin	ND	376 294	ND	420 111	796 405
	Féminin	ND	70 777	ND	760 087	830 864
	Total	ND	447 071	ND	1 180 198	1 627 269
Maroc	Masculin	8 011 171	9 030 773	6 629 491	7 716 749	16 747 522
	Féminin	2 651 732	2 517 691	12 387 675	14 344 871	16 862 562
	Total	10 662 903	11 548 464	19 017 166	22 061 620	33 610 084
Province / Région (%)		ND	19,9	ND	16,9	17,8

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En 2014 la population provinciale se compose de 89 053 personnes actives, soit une proportion de 19,9% de la population active régionale, et de 199 937 personnes inactives (16,9% de la population inactive régionale).

L'analyse par sexe montre que la population active en 2014 est à prédominance masculine. En effet sur dix personnes actives, on ne compte que moins de deux femmes.

Quant à elle, la population inactive se caractérise par une prépondérance des femmes, ainsi sur 10 personnes inactives on compte plus de 6 personnes du sexe féminin.

Tab 22: Taux d'accroissement (%) de la population active et inactive de la province de Midelt entre 2004 et 2014

Sexe	Population active	Population inactive	Population totale
Masculin	0,9	1,5	1,2
Féminin	-3,7	1,9	1,1
Total	-0,1	1,7	1,1

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau de la province de Midelt, la population active a enregistré une diminution de 0,1% entre les deux périodes intercensitaires 2004-2014. Alors que celle inactive a enregistré une croissance de 1,7%, soit un taux supérieur à celui de l'accroissement de la population dans son ensemble (1,1%).

⁶Il s'agit de la population municipale

III.2. Taux net d'activité

Le taux net d'activité⁷ par milieu de résidence, par sexe, par niveau géographique (provincial, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous.

Tab 23: Taux net d'activité (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Sexe	2004			2014		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Midelt	Masculin	48,2	56,0	53,0	68,8	77,8	73,9
	Féminin	13,0	20,1	17,2	16,9	13,0	14,8
	Total	29,8	38,1	34,8	41,3	45,7	43,7
Draa-Tafilalet	Masculin	70,3	74,8	73,2	68,9	70,4	69,9
	Féminin	17,1	22,4	20,7	15,5	10,2	12,1
	Total	42,6	46,5	45,2	41,2	39,1	39,8
Maroc	Masculin	54,4	55,1	54,7	73,4	78,8	75,5
	Féminin	19,8	14,9	17,6	25,8	11,4	20,4
	Total	36,8	34,9	35,9	49,1	45,1	47,6

Source: HCP, RGPH 2014

Le taux net d'activité de la population provincial a vu son niveau augmenté de 34,8% à 43,7% entre 2004 et 2014, soit un taux supérieur à celui enregistré au niveau régional (39,8%) et inférieur à celui de la nation (47,6%).

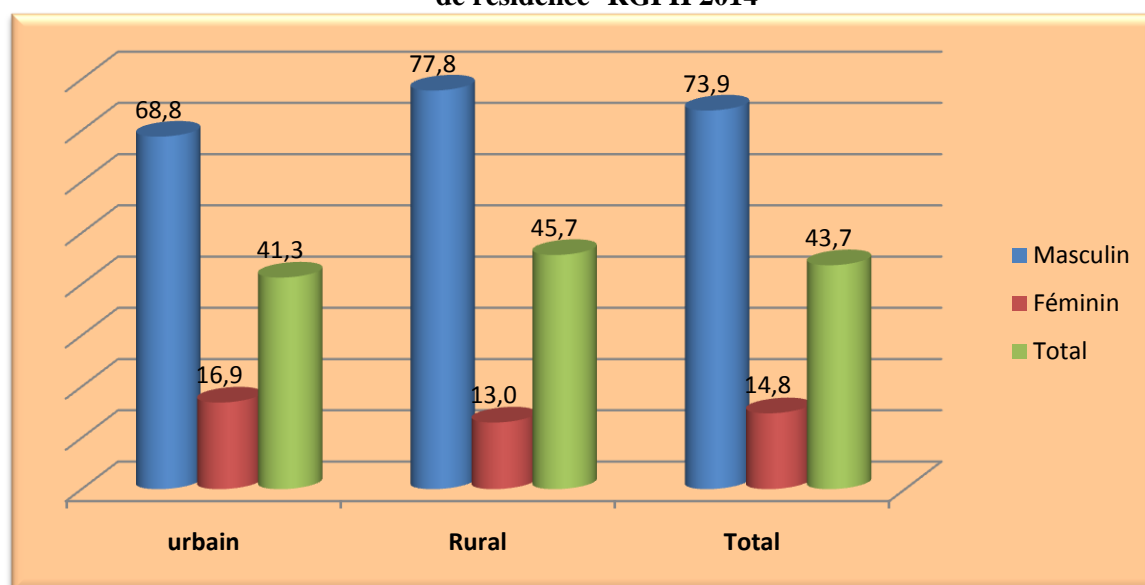
Par milieu de résidence, les taux net d'activité de la province de Midelt sont de 41,3% en milieu urbain et 45,7% en milieu rural, contre respectivement 41,2% et 39,1% au niveau régional (49,1% et 45,1% au niveau national).

La répartition par sexe révèle que 73,9% de la population active sont de sexe masculin et 14,8% sont de sexe féminin.

Il est à mentionner que le taux net d'activité du sexe masculin a enregistré une augmentation de 20,9 points, contre une diminution de 2,4 points au niveau du sexe féminin.

⁷ Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

Figure 9: Taux net d'activité de la population de la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



III.3. Situation dans la profession

Les données relatives à la situation dans la profession de la population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé, par milieu de résidence, sont résumées par le tableau suivant.

Tab 24: Répartition de la population (AO+CH2)⁸ (%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Midelt			Draa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Employeur	3,1	0,9	1,8	2,9	1,1	1,7	3,7	1,5	2,9
Indépendant	29,0	34,7	32,4	27,1	32,4	30,6	25,2	37,5	29,8
Salarié/secteur public	18,1	3,0	9,1	25,8	5,3	12,4	14,4	3,2	10,2
Salarié / secteur privé	45,0	41,1	42,7	39,4	48,0	45,0	52,3	39,7	47,6
Aide familial	1,8	18,6	11,9	1,9	10,9	7,8	1,2	15,4	6,5
Apprenti	0,5	0,2	0,3	0,9	0,8	0,9	0,9	0,7	0,9
Associé ou partenaire	2,0	0,9	1,3	1,5	0,9	1,1	1,8	1,6	1,8
Autre	0,4	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	0,4	0,5	0,4

Source: HCP, RGPH 2014

L'analyse de la répartition de la population active selon la situation dans la profession révèle une prédominance des salariés dans le secteur privé au niveau provincial (42,7%) comme aux niveaux

⁸La population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé

régional (45,0%) et national (47,6%). Ce statut reste presque identique en milieu urbain qu'en milieu rural (45,0% et 41,1% respectivement).

Le statut des indépendants vient en deuxième rang avec une part de 32,4% de la population active (30,6% au niveau régional et 29,8% au niveau de la nation). Ce statut représente 34,7% d'actifs en milieu rural (32,4% au niveau rural régional et 37,5% au niveau rural national) contre 29,0% en milieu urbain (27,1% eu niveau urbain régional et 25,2% au niveau urbain national).

Le statut des aides familiaux se place en troisième position au niveau provincial (11,9%) alors que c'est le statut des salariés dans le secteur public qui occupe cette position aux niveaux régional (12,4%) et national (10,2%). A signaler que sur tous les niveaux (provincial, régional et national), le statut des aides familiaux est plus présent en milieu rural avec des proportions de 18,6% d'actifs au niveau provincial, 10,9% au niveau régional et 15,4% au niveau national, contre respectivement 1,8%, 1,9% et 1,2% en milieu urbain.

Les employeurs, les apprentis et les associés ou partenaires représentent une part relativement faible, soient respectivement 1,8%, 0,3% et 1,3% au niveau de la province, contre 1,7%, 0,9% et 1,1% au niveau régional et 2,9%, 0,9% et 1,8% au niveau national.

III.4. Taux de chômage

Le taux de chômage⁹ par milieu de résidence, par sexe et par niveau géographique (provincial, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous.

Tab 25: Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Sexe	Urbain	Rural	Total
Midelt	Masculin	14,8	8,9	11,3
	Féminin	42,5	21,3	32,5
	Total	20,8	10,6	14,9
Draa-Tafilalet	Masculin	13,9	11,3	12,2
	Féminin	42,0	26,1	33,2
	Total	19,3	13,3	15,5
Maroc	Masculin	15,2	8,3	12,4
	Féminin	30,5	26,2	29,6
	Total	19,3	10,5	16,2

Source : HCP, RGPH 2014

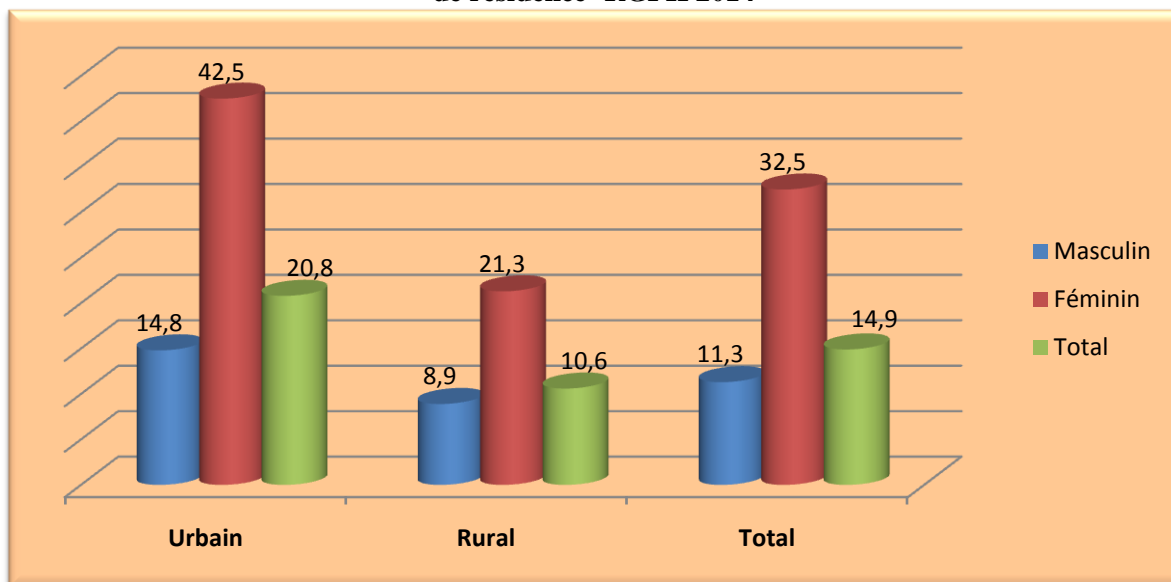
Le taux de chômage de la population provinciale en 2014 est 14,9%, ce taux est relativement inférieur à ceux enregistrés aux niveaux régional (15,5%) et national (16,2%).

Par milieu de résidence, les taux de chômage enregistrés au niveau provincial sont de 20,8% en milieu urbain et 10,6% en milieu rural, contre respectivement 19,3% et 13,3% au niveau régional (19,3% et 10,5% au niveau national).

⁹ Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge

Par sexe, le taux de chômage au niveau provincial est plus élevé chez les femmes (32,5%) que chez les hommes (11,3%), ce qui est aussi observé aux niveaux régional et national.

Figure 10: Taux de chômage de la population de la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



CHAPITRE IV

MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION

IV. Ménages et conditions d'habitation

Ce chapitre est dédié à l'analyse des effectifs des ménages, leur taille, les caractéristiques des chefs de ménage et les conditions d'habitation. Ces dernières sont expliquées par le type de logement occupé, les équipements de base, les éléments de confort et autres conditions.

IV.1. Ménages et chefs de ménage

Selon le recensement, le ménage est défini comme étant un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont communes.

Par ailleurs, le chef de ménage est la personne résidente et reconnue comme tel par les autres membres du ménage. C'est la personne qui dispose d'une autorité morale ou matérielle au sein du ménage.

IV.1.1. Effectif et taille des ménages

Les effectifs des ménages recensés au niveau de la province de Midelt, par milieu de résidence, entre les deux recensements 2004 et 2014, sont présentés dans le tableau qui suit.

Tab 26: Effectif des ménages selon le milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Midelt	22 041	27 037	49 078	29 875	29 843	59 718
Draa-Tafilalet	86 282	138 796	225 078	114 631	163 367	277 998
Maroc	3 439 809	2 225 455	5 665 264	4 807 743	2 506 063	7 313 806
Province/ Région (%)	25,5	19,5	22,0	26,1	18,3	21,5

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Les ménages de la province de Midelt représentent 21,5% de l'ensemble des ménages de la région en 2014 alors qu'ils représentaient 22% des ménages de la région en 2004.

Par milieu de résidence, la proportion des ménages urbains a connu une légère augmentation de 0,6 point (de 25,5% en 2004 à 26,1% en 2014) contre une diminution de 1,2 point en milieu rural (de 19,5% en 2004 à 18,3 en 2014).

Tab 27: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence

Désignation	2014		
	Urbain	Rural	Total
Midelt	4,2	5,5	4,8
Draa-Tafilalet	4,8	6,6	5,9
Maroc	4,2	5,3	4,6

Source: HCP, RGPH 2014

Le nombre moyen de personnes par ménage en 2014 s'établit à 4,8 personnes par ménage. Cette taille reste plus élevée au niveau régional (5,9 personnes) et moins élevée au niveau national (4,6 personnes).

Par milieu de résidence, la taille moyenne reste plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, soient respectivement 5,5 et 4,2 personnes au niveau provincial.

IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménage

L'analyse des caractéristiques des chefs de ménage est donnée selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et l'aptitude à lire et à écrire.

IV.1.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Le tableau ci-après donne la ventilation (en %) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence.

Tab 28: Répartition (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence -2014-

Sexe	Midelt			Draa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	77,9	88,1	83,0	82,9	84,4	83,8
Féminin	22,1	11,9	17,0	17,1	15,6	16,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

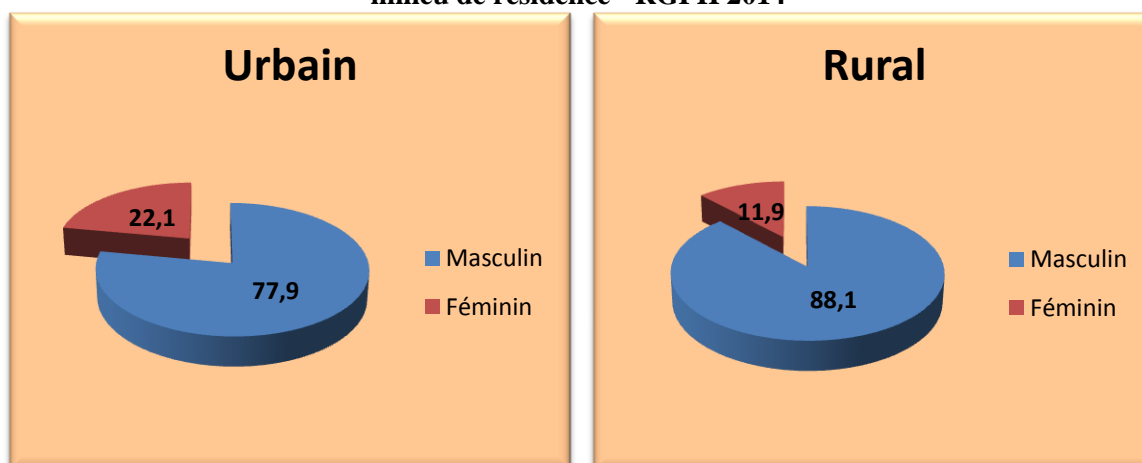
Source : HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, 83,0% des chefs de ménage sont de sexe masculin et 17,0% du sexe féminin, contre respectivement 83,8% et 16,2% au niveau régional.

Par milieu de résidence, la part des hommes chefs de ménage reste prépondérante quel que soit le milieu, avec toutefois une faible représentativité des femmes chefs de ménage en milieu rural (11,9% des femmes contre 88,1% pour les hommes au niveau provincial et 15,6% contre 84,4% au niveau régional).

La comparaison entre les deux milieux montre toutefois que les femmes chefs de ménage sont plus représentées en milieu urbain, qu'en milieu rural.

Figure 11: Répartition (%) des chefs de ménage de la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence - RGPH 2014-



IV.1.2.2. Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge

La structure des chefs de ménage par groupe d'âge se présente comme suit :

Tab 29: Répartition (%) des chefs de ménage au niveau de la province de Midelt par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence -2014-

Groupes d'âge	Urbain		Rural		Total	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
15- 24 ans	62,1	37,9	87,5	12,5	75,4	24,6
25- 34 ans	78,3	21,7	91,1	8,9	84,4	15,6
35- 49 ans	80,9	19,1	91,9	8,1	86,3	13,7
50 ans et +	74,0	26,0	84,4	15,6	79,6	20,4

Source : HCP, RGPH 2014

Selon le sexe, la répartition des chefs de ménage par groupe d'âge montre la prépondérance de ce statut chez les hommes à tous les âges. Ce constat est valable pour les deux milieux de résidence.

Cependant, la comparaison entre les deux milieux montre que pour toutes les tranches d'âges, les femmes chefs de ménage sont relativement mieux représentées en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu urbain, la part des femmes chefs de ménage la plus élevée est représentée par le groupe d'âge 15 à 24 ans (37,9%), alors qu'en milieu rural c'est la part des femmes les plus âgées qui vient en premier lieu avec 15,6%.

IV.1.2.3. Taux d'analphabétisme des chefs de ménage

En raison de l'importance de cet indicateur, les chefs de ménage de la province de Midelt sont étudiés selon le taux d'analphabétisme, le sexe et leur milieu de résidence.

Tab 30: Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu -2014-

Milieu	Sexe	Midelt	Draa-Tafilalet
Urbain	Masculin	29,2	21,8
	Féminin	68,0	64,5
	Total	37,8	29,1
Rural	Masculin	63,2	53,6
	Féminin	86,4	86,6
	Total	66,0	58,7
Total	Masculin	47,3	40,6
	Féminin	74,4	77,0
	Total	51,9	46,5

Source : HCP, RGPH 2014

Le taux d'analphabétisme chez les chefs de ménage s'élève à 51,9% au niveau provincial (contre 46,5% au niveau régional), soit un niveau supérieur au taux d'analphabétisme provincial (41,4%).

Par milieu, on compte 66,0% des chefs de ménage analphabètes en milieu rural et 37,8% en milieu urbain.

En milieu urbain, les hommes chefs de ménage présentent le taux d'analphabétisme le plus bas avec 29,2% contre 68,0% pour les femmes chefs de ménage.

Ce phénomène est très répandu au milieu rural. En effet, les taux sont assez élevés atteignant 63,2% pour les hommes chefs de ménage et 86,4% pour les femmes chefs de ménage.

IV.1.2.4. Niveau d'instruction des chefs de ménage

Le tableau ci-après donne les pourcentages de chefs de ménage urbains et ruraux selon le niveau d'étude à savoir : préscolaire, primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant et supérieur.

Tab 31: Répartition (%) des chefs de ménage au niveau de la province de Midelt selon le niveau d'étude, sexe et milieu de résidence -2014-

Niveau d'étude		Néant	Préscolaire	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Total
Urbain	Masculin	31,5	1,6	29,3	13,6	13,1	10,8	100,0
	Féminin	68,1	0,5	17,6	6,4	3,7	3,6	100,0
	Total	39,6	1,4	26,7	12,1	11,0	9,2	100,0
Rural	Masculin	65,1	1,6	21,5	7,0	3,1	1,7	100,0
	Féminin	86,9	0,2	7,2	,8	,8	4,1	100,0
	Total	67,7	1,5	19,8	6,3	2,8	2,0	100,0
Total	Masculin	49,3	1,6	25,2	10,1	7,8	6,0	100,0
	Féminin	74,7	0,4	13,9	4,5	2,7	3,8	100,0
	Total	53,6	1,4	23,3	9,2	6,9	5,6	100,0

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, 53,6% des chefs de ménage n'ont reçu aucune instruction (39,6% en milieu urbain et 67,7% en milieu rural).

Le niveau primaire vient en deuxième rang avec 23,3%, soient 26,7% en milieu urbain et 19,8% en milieu rural.

Il est à signaler que 9,2% des chefs de ménage ont au moins un niveau de formation secondaire collégial. Ce pourcentage s'élève à 12,1% en milieu urbain, et de 6,3% en milieu rural.

Néanmoins, on signalera que le taux des chefs de ménage ruraux de sexe féminin, n'ayant reçu aucune instruction, reste le plus élevé (86,9%).

IV.2. Conditions d'habitation des ménages

Dans cette section, les conditions d'habitation sont abordées du point de vue type et statut d'occupation de logement ainsi que les équipements de base dans le logement.

IV.2.1. Type de logement

Le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a prévu une «typologie» de logement qui distingue entre villa ou étage de villa, appartement, maison marocaine (traditionnelle et moderne), habitat sommaire ou bidonville et le logement de type rural.

Tab 32: Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Ensemble-

Type de logement	Midelt		Draa-Tafilalet		Maroc
	2004	2014	2004	2014	2014
Villa ou étage de villa	0,6	0,9	1,1	1,7	3,2
Appartement	0,3	0,5	0,8	1,6	11,6
Maison marocaine traditionnelle	4,1	4,0	8,0	5,7	} 56,8
Maison marocaine moderne	32,2	41,9	31,7	42,7	
Habitat sommaire ou bidonville	5,4	3,1	2,2	1,0	4,5
Logement de type rural	53,0	48,7	54,7	46,6	22,8
Autres	4,3	0,9	1,4	0,7	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Selon les résultats du dernier recensement, l'habitat se caractérise par les types de logement suivant :

Une prédominance du logement de type rural qui abrite 48,7% des ménages en 2014 (53,0% en 2004). Ce qui est également le cas aux niveaux régional ou ce type de logement domine avec 46,6%.

La maison marocaine moderne vient en deuxième position puisqu'il abrite 41,9% des ménages, contre 42,7% au niveau régional.

La maison marocaine traditionnelle occupe la troisième position en logeant 4,0% des ménages (4,1% en 2004) contre 5,7% au niveau régional.

L'habitat sommaire occupe la quatrième position en logeant 3,1% des ménages contre 1,0% au niveau régional et 4,5% au niveau national.

Le type villa ou étage de villa est occupé par 0,9% seulement des ménages en 2014 (0,6% en 2004) contre 1,7% au niveau régional et 3,2% au niveau national.

L'appartement est occupé par 0,5% seulement des ménages en 2014 (0,3% en 2004) contre 1,6% au niveau régional et 11,6% au niveau national.

Tab 33: Répartition (%) des ménages selon le type de logement-Urbain-

Type de logement	Midelt		Draa-Tafilalet		Maroc
	2004	2014	2004	2014	2014
Villa ou étage de villa	0,9	1,4	2,4	3,4	4,5
Appartement	0,7	1,0	2,0	3,5	17,5
Maison marocaine traditionnelle	6,2	6,8	11,1	7,8	} 70,4
Maison marocaine moderne	65,5	74,9	63,6	74,4	
Habitat sommaire ou bidonville	9,4	5,0	3,6	2,0	5,2
Logement de type rural	10,3	10,2	15,4	8,2	1,3
Autres	7,0	0,8	1,9	0,7	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

L'examen des données du milieu urbain en 2014, dévoile une concentration importante dans des maisons marocaines modernes abritant 74,9% des ménages (65,5% en 2004), contre 74,4% au niveau régional.

Les maisons marocaines traditionnelles regroupent 6,8% seulement des ménages urbains (6,2% en 2004), contre 7,8% au niveau régional.

Les appartements, quant à eux, ne concernent que 1,0% des ménages urbains (0,7% en 2004), contre 3,5% au niveau urbain régional et 17,5% au niveau urbain national.

Seulement 1,4% des ménages urbains de la province habitent des villas ou étages de villa, contre 3,4% au niveau régional et 4,5% au niveau national.

Concernant les habitations à caractère sommaire ou bidonville, elles abritent 5,0% des ménages urbains, (9,4% en 2004) contre 2,0% au niveau urbain régional et 5,2% au niveau urbain national.

Tab 34: Répartition (%) des ménages au niveau selon le type de logement -Rural-

Type de logement	Midelt		Draa-Tafilalet		Maroc
	2004	2014	2004	2014	2014
Villa ou étage de villa	0,3	0,4	0,3	0,5	0,8
Appartement	0,0	0,1	0,1	0,2	0,3
Maison marocaine traditionnelle	2,3	1,2	6,1	4,2	30,7
Maison marocaine moderne	4,2	8,2	11,9	20,2	
Habitat Sommaire ou bidonville	2,1	1,1	1,3	0,4	3,1
Logement de type rural	89,1	88,0	79,2	73,8	64,1
Autres	2,1	1,1	1,1	0,7	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu rural, c'est le logement de type rural qui prédomine en abritant 88,0% des ménages (89,1% en 2004) suivi par les maisons marocaines modernes qui regroupent 8,2% des ménages (4,2% en 2004) et les maisons marocaines traditionnelles qui concernent 1,2% des ménages (2,3% en 2004).

Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 73,8%, 20,2% et 4,2%.

IV.2.2. Ancienneté des logements

Le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a prévu une ancienneté de logement qui distingue entre quatre générations : moins de 10 ans, de 10 à 19 ans, de 20 à 49 ans et 50 ans et plus. Les résultats se rapportant à cette question, sont résumés dans le tableau ci-après.

Tab 35: Répartition des ménages (%) selon l'ancienneté du logement et le milieu -2014-

Désignation	Milieu	Moins de 10 ans	10 - 19 ans	20 - 49 ans	50 ans et plus
Midelt	Urbain	20,9	25,5	42,2	11,4
	Rural	17,2	19,5	39,5	23,8
	Total	19,1	22,5	40,9	17,5
Draa-Tafilalet	Urbain	20,4	25,9	43,7	10,0
	Rural	15,7	18,8	43,1	22,5
	Total	17,6	21,8	43,3	17,3
Maroc	Urbain	20,7	23,6	40,8	14,9
	Rural	19,0	19,3	30,9	30,7
	Total	20,1	22,2	37,4	20,3

Source: HCP, RGPH 2014

Les résultats du RGPH 2014 révèlent que 40,9% des ménages de la province de Midelt occupent des logements ayant entre 20 et 49 ans contre 43,3% au niveau régional et 37,4% au niveau national. La part des ménages occupant un logement âgé de 50 ans ou plus est presque la même aux niveaux provincial et régional, alors que les parts des ménages occupant des logements ayant moins de 10 ans ou de 10 à 19 ans au niveau provincial (19,1% et 22,5% respectivement) restent supérieures à celles enregistrées aux niveaux régional (17,6% et 21,8%).

L'examen des données du milieu urbain montre que la part des ménages occupant des logements ayant entre 20 et 49 ans d'ancienneté viennent en premier lieu avec 42,2% des ménages, contre 43,7% au niveau régional et 40,8% au niveau national.

Quant aux ménages occupant des logements âgés de 10 à 19 ans, leur part s'est établie à 25,5% contre 25,9% au niveau régional et 23,6% au niveau national.

En troisième lieu viennent les ménages occupant les nouveaux logements qui ne dépassent pas 10 ans d'ancienneté, avec 20,9% au niveau provincial, 20,4% au niveau régional et 20,7% au niveau national.

En dernier lieu, les ménages habitant des logements de plus de 50 ans d'ancienneté représentent 11,4% contre 10,0% au niveau régional et 14,9% au niveau national.

IV.2.3. Statut d'occupation

Le statut d'occupation définit les situations suivantes : propriétaire ou copropriétaire, accédant à la propriété, locataire, logé gratuitement et logement de fonction. La répartition des ménages selon ces catégories est donnée par le tableau qui suit :

Tab 36: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Ensemble-

Statut d'occupation	Midelt		Draa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Propriétaire ou copropriétaire	74,0	76,5	78,3	78,7
Accédant à la propriété	0,3	0,5	0,4	0,5
Locataire	11,4	12,8	10,7	11,9
Logé gratuitement	10,1	1,8	2,3	1,9
Logement de fonction	2,4	7,8	7,8	6,6
Autres	1,7	0,7	0,5	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En 2014, 76,5% des ménages la province de Midelt sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logements, contre 78,7% au niveau régional. Quand aux ménages locataires ils représentent un taux de 12,8% contre 11,9% pour la région, tandis que la part des ménages provinciaux, logés gratuitement est inférieure à celle enregistrée au niveau régional (soit 1,8% contre 1,9%).

Tab 37: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Urbain-

Statut d'occupation	Midelt		Draa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Propriétaire ou copropriétaire	62,4	67,3	63,0	64,8
Accédant à la propriété	0,5	0,5	0,7	0,8
Locataire	23,2	23,5	23,9	25,7
Logé gratuitement	8,3	1,8	3,8	2,8
Logement de fonction	3,7	6,7	7,7	5,7
Autres	1,9	0,2	0,8	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu urbain, 67,3% des ménages occupent leurs logements en tant que propriétaires ou copropriétaires et 0,5% en tant qu'accédant à la propriété, contre respectivement 64,8% et 0,8% au niveau régional.

Les ménages urbains locataires quant à eux représentent 23,5%, contre 25,7% au niveau régional.

La comparaison de ces données avec celles du RGPH 2004 montre que la part des ménages urbains propriétaires de leur logement, au niveau provincial, a diminué de 4,9 points en passant de 62,4% en 2004 à 67,3% en 2014.

Pour ce qui est des ménages locataires urbains, leur part a légèrement augmenté de 0,3 point puisqu'elle est passée de 23,2% en 2004 à 23,5% en 2014.

Concernant les ménages urbains logés gratuitement, leur proportion a diminué de 6,5 points en passant de 8,3% en 2004 à 1,8% en 2014.

Tab 38: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Rural-

Statut d'occupation	Midelt		Draa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Propriétaire ou copropriétaire	83,9	85,9	87,8	88,6
Accédant à la propriété	0,2	0,4	0,2	0,2
Locataire	1,4	1,8	2,4	2,1
Logé gratuitement	11,7	1,8	1,4	1,3
Logement de fonction	1,3	8,9	7,9	7,2
Autres	1,6	1,2	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu rural la majorité des ménages sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logements ou occupe un logement de fonction et ce au niveau provincial comme au niveau régional.

IV.2.4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d'occupation)

Le taux d'occupation est un indicateur qui peut renseigner sur l'ampleur de la concentration des ménages dans les logements. Le tableau ci-après donne les résultats en question.

Tab 39: Répartition des ménages (%) selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu -2014-

Nombre de pièces	Midelt			Draa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
1 pièce	4,4	5,8	5,1	3,3	3,8	3,6
2 pièces	19,3	18,9	19,1	17,2	14,8	15,8
3 pièces	36,8	26,7	31,7	34,2	24,4	28,5
4 pièces	22,6	23,2	22,9	21,0	24,7	23,2
5 pièces	7,7	10,8	9,2	8,4	13,0	11,1
6 pièces	4,8	6,7	5,7	7,2	9,1	8,3
7 pièces	1,7	2,4	2,0	3,1	3,6	3,4
8 pièces et plus	2,8	3,5	3,1	5,6	6,6	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2014

En 2014 presque 24,2% des ménages de la province occupent un logement d'au plus deux pièces (contre 19,4% au niveau régional). Ce pourcentage est plus élevé en milieu rural (24,7%) qu'en milieu urbain (23,7%).

Au niveau provincial, les données relatives au nombre de pièces d'habitation par logement montrent que la part des ménages ruraux occupant des logements de trois et quatre pièces est de 49,9% contre 59,4% en milieu urbain. Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 49,1% et 55,2%.

Les ménages disposant d'un logement de 5 pièces et plus, représentent 20,0% (17,0% en milieu urbain et 23,4% en milieu rural) contre 29% au niveau régional.

Tab 40: Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence

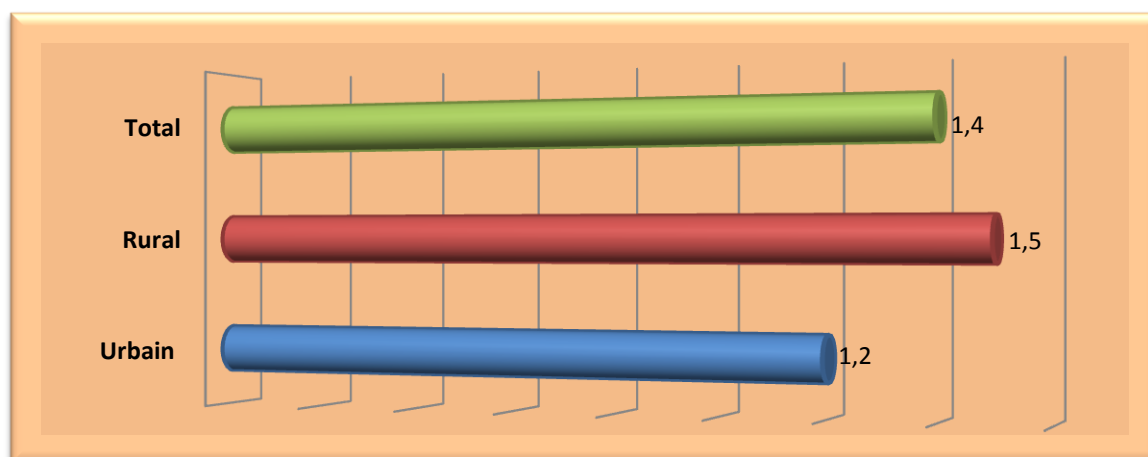
Milieu de résidence	Midelt		Draa-Tafilalet		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Urbain	1,4	1,2	1,5	1,3	1,6	1,3
Rural	1,6	1,5	1,7	1,6	1,8	1,6
Total	1,5	1,4	1,6	1,5	1,7	1,4

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Il découle de la lecture des données du tableau ci-dessus que les niveaux de concentration provincial et national se caractérisent par la même densité qui est inférieure à celle enregistrée au niveau régional, soit respectivement 14 contre 15 personnes pour 10 pièces en 2014.

Par milieu, on compte en moyenne pour 10 pièces pour 12 personnes en milieu urbain et 15 personnes en milieu rural. Cette concentration du nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural s'explique, entre autres, par la différence dans les tailles de ménages (4,2 en milieu urbain et 5,5 en milieu rural).

Figure 12: Taux d'occupation des logements au niveau de la province de Midelt selon le milieu de résidence -RGPH 2014-



IV.2.5. Equipement des logements

Afin d'apprécier le degré d'équipement des logements, le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a pris en considération certains nombres d'éléments (cuisine, eau, électricité etc.)

Tab 41: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Ensemble-

Equipement de base dans le logement	Midelt		Draa-Tafilalet		Maroc
	2004	2014	2004	2014	2014
Cuisine	75,6	89,2	82,5	91,4	93,5
W.C	55,4	76,5	73,1	89,6	93,7
Bain moderne ou douche	11,1	19,8	17,6	27,7	54,0
Bain local	12,7	20,8	13,0	17,9	
Eau potable/courante	45,5	70,0	62,4	81,9	73,0
Electricité	63,3	89,4	77,2	92,4	91,6

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Tab 42: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Urbain-

Equipement de base dans le logement	Midelt		Draa-Tafilalet		Maroc
	2004	2014	2004	2014	2014
Cuisine	86,6	96,7	89,9	97,1	94,9
W.C	91,4	97,6	90,2	98,2	99,0
Bain moderne ou douche	22,7	34,2	35,6	49,1	58,3
Bain local	7,8	9,3	9,6	10,0	
Eau potable/courante	80,4	90,2	80,6	92,2	91,3
Electricité	90,7	96,0	91,3	96,2	95,2

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Tab 43: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Rural-

Equipement de base dans le logement	Midelt		Draa-Tafilalet		Maroc
	2004	2014	2004	2014	2014
Cuisine	66,4	81,5	77,8	87,4	90,8
W.C	25,0	54,9	62,4	83,6	83,4
Bain moderne ou douche	1,3	5,1	6,4	12,5	45,9
Bain local	16,8	32,5	15,1	23,4	
Eau potable/courante	16,0	49,4	51,1	74,7	37,8
Electricité	40,1	82,6	68,4	89,6	84,6

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données des tableaux ci-dessus confirment une amélioration de la part des ménages de la province de Midelt, disposant des équipements de base durant la période intercensitaire (2004-2014), notamment en milieu rural. En effet, la part des ménages ruraux reliés au réseau de distribution de l'eau courante est passée de 16,0% à 49,4% entre 2004 et 2014, ce taux est inférieur à celui constaté aux niveaux régional (74,7%) et supérieur à celui enregistré au niveau national (37,8%).

En ce qui concerne l'électricité (Branchement au réseau), on remarque une amélioration aussi bien au niveau provincial qu'aux niveaux régional et national. Cette évolution a profité davantage au milieu rural avec 42,5 points (de 40,1% à 82,6%) contre 21,2 points au niveau régional (de 68,4% à 89,6%) et 41,4 points au niveau national (de 43,2% à 84,6%).

Quant aux autres équipements, en 2014, 54,9% des ménages ruraux disposent de toilette à domicile (contre seulement 25,0% en 2004), 32,5% disposent d'un bain local (contre 16,8% en 2004) et 81,5% ont un local aménagé pour la cuisine en 2014 contre 66,4% en 2004.

En milieu urbain provincial, le recensement de 2014 révèle que 96,0% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité (90,7% en 2004) et 90,2% des ménages habitent un logement alimenté en eau courante (80,4% en 2004).

Pour ce qui est d'équipement de base, on note que 96,7% des ménages urbains de la province possèdent une cuisine (86,6% en 2004), 97,6% des ménages occupent un logement pourvu de salle de toilette (91,4% en 2004), et 9,3% des ménages ont une habitation dotée d'un bain (7,8% en 2004).

IV.2.6. Mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Pour les ménages dont le logement n'est pas raccordé à un réseau public de distribution, le recensement a prévu un certain nombre de mode d'approvisionnement en eau potable et des modes d'éclairage de substitution.

IV.2.6.1. Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Ce paragraphe donne les modes d'approvisionnement en eau (puits, sources, fontaines publiques) des logements non raccordés à un réseau public de distribution d'eau potable. Il ne s'agit ici que de la part des ménages dont le logement n'est pas raccordé au réseau de distribution d'eau potable.

Tab 44: Répartition des ménages (%) dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu -2014-

Approvisionnement en eau potable	Midelt			Draa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	64,1	25,9	31,5	64,0	29,9	35,1
Vendeur d'eau potable	0,2	0,3	0,3	1,4	5,1	4,5
Puits ou matfia non équipés	17,8	34,7	32,2	13,4	32,0	29,1
Source, oued ou ruisseau	2,0	37,7	32,5	1,4	25,5	21,8
Autre	15,9	1,4	3,5	19,8	7,5	9,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2014

Si 90,2% des ménages citadins sont desservis par le réseau de distribution d'eau potable, ce taux est limité à 49,4% en milieu rural où les sources naturelles sont encore dominantes en matière d'approvisionnement des ménages en eau.

Ainsi, parmi les ménages ruraux occupant des logements non reliés à un réseau public on trouve 25,9% utilisent fontaines, puits, matfia ou point d'eau équipé (contre 64,1% en milieu urbain), 34,7% utilisent des puits ou matfia non équipés (contre 17,8% en milieu urbain) et 37,7% utilisent des sources, oueds ou ruisseaux (contre 2,0% en milieu urbain).

Au niveau régional ces taux sont respectivement de 29,9%, 32,0% et 25,5% en milieu rural contre 64,0%, 13,4% et 1,4% en milieu urbain.

IV.2.6.2. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Tab 45: Répartition des ménages (%) dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et le milieu -2014-

Mode d'éclairage	Midelt			Draa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Gaz (butane)	40,3	60,6	57,6	26,4	41,5	39,2
Kandy lé ou bougie	17,5	15,5	15,8	16,8	17,5	17,4
Energie solaire	3,4	13,2	11,8	7,7	17,2	15,8
Groupe électrogène	0,3	0,8	0,7	1,0	1,3	1,3
Autre	38,5	9,9	14,1	48,1	22,4	26,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2014

Le tableau ci-dessus donne la répartition des ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité selon les quatre modalités prévues.

En milieu urbain, l'analyse des données révèle que pour les ménages ne disposant pas d'électricité, l'éclairage à gaz reste le mode le plus répandu aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional, puisqu'il concerne respectivement 40,3% et 26,4% des ménages.

Concernant les autres modes d'éclairages, on notera que 17,5% des ménages utilisent le Kandy lé ou bougie pour l'éclairage de leur logement (contre 16,8% au niveau régional) et 3,4% utilisent l'énergie solaire (contre 7,7% au niveau régional).

En milieu rural, la majorité des ménages utilisent le gaz et le Kandy lé ou bougie, soient respectivement 60,6% et 15,5% des ménages au niveau provincial, contre respectivement 41,5% et 17,5% au niveau régional.

IV.2.7. Mode d'évacuation des eaux usées

Le recensement 2014 a prévu quatre modes d'évacuation des eaux usées : réseau public, fosse septique, puits perdus et dans la nature.

Tab 46: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu - 2014-

Mode d'évacuation des eaux usées	Midelt			Draa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Réseau public	89,5	2,1	46,2	75,2	1,5	32,1
Fosse septique	7,0	28,2	17,5	15,9	37,8	28,7
Puits perdus	2,2	19,7	10,8	7,7	39,0	26,1
Dans la nature	1,2	49,3	25,0	0,8	19,7	11,9
Autre	0,3	0,6	0,5	0,4	1,9	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, 46,2% des ménages occupent des logements raccordés au réseau public, 17,5% utilisent des fosses septiques, 10,8% jettent les eaux usées dans des puits perdus et 25,0% les jettent dans la nature. Au niveau régional, ces taux sont respectivement de 32,1%, 28,7%, 26,1% et 11,9%.

En milieu urbain, les occupants des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées forment 89,5% (75,2% au niveau régional), 7,0% utilisent des fosses septiques (15,9% au niveau régional) et 2,2% utilisent des puits perdus (7,7% au niveau régional).

En milieu rural, à peine 2,1% des ménages utilisent un réseau public d'évacuation des eaux usées (1,5% au niveau régional), 28,2% utilisent les fosses septiques (37,8% au niveau régional), 19,7% utilisent des puits perdus (39,0% au niveau régional) et 49,3% jettent les eaux usées dans la nature (19,7% au niveau régional).

IV.2.8. Autres équipements ménagers

Le recensement 2014 a prévu d'autres équipements ménagers tels que le téléphone portable, la télévision, l'internet...

Tab 47: Répartition (%) des ménages selon les équipements ménagers et le milieu -2014-

Equipements ménagers	Midelt			Draa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Télévision	96,3	80,9	88,6	96,8	87,6	91,4	96,1	85,7	92,5
Radio	50,1	24,3	37,2	61,0	38,4	47,7	55,4	47,3	52,6
Téléphone portable	96,0	90,0	93,0	96,9	92,3	94,2	96,5	90,3	94,3
Téléphone fixe	11,1	0,8	6,0	15,0	2,7	7,8	19,7	1,5	13,5
Internet	16,1	2,0	9,2	22,9	4,5	12,1	27,5	3,6	19,3
Ordinateur	28,3	5,1	16,9	37,6	9,8	21,3	35,7	5,7	25,4
Parabole	92,6	76,7	84,6	92,8	83,2	87,2	90,4	71,8	84,0
Réfrigérateur	89,6	62,9	76,4	93,2	76,2	83,3	91,4	73,0	85,1

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, les données du tableau ci-dessus montrent que les ménages qui disposent d'une télévision représentent 88,6% (91,4% au niveau régional), et 84,6% disposent d'une parabole (87,2% au niveau régional). Alors que seulement 37,2% des ménages détiennent une radio (47,7% au niveau régional).

La part des ménages qui ont un réfrigérateur est de l'ordre de 76,4% (83,3% au niveau régional).

Le téléphone portable reste le plus disponible chez les ménages de la province avec une proportion de 93,0% (94,2% au niveau régional).

Quant aux autres équipements, (téléphone fixe, ordinateur et internet) leurs parts respectives au niveau de la province de Midelt sont 6,0%, 16,9% et 9,2% (7,8%, 21,3% et 12,1% au niveau régional).

En milieu urbain provincial les ménages qui disposent d'une télévision représentent 96,3% contre 80,9% en milieu rural, et 92,6% disposent d'une parabole contre 76,7% en milieu rural. Alors que seulement 50,1% des ménages détiennent une radio contre 24,3% en milieu rural.

La part des ménages citadins qui ont un réfrigérateur est de l'ordre de 89,6% contre 62,9% en milieu rural.

Le téléphone portable reste le plus disponible chez les ménages des deux milieux soit 96,0% en milieu urbain et 90,0% en milieu rural.

IV.2.9. Mode de cuisson et mode d'évacuation des déchets ménagers

Conformément aux préoccupations des nations par l'environnement, de nouvelles questions ont été traitées par le RGPH 2014, notamment celles concernant le mode de cuisson et le mode d'évacuation des déchets ménagers.

IV.2.9.1. Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages en 2014 selon les diverses modalités du mode de cuisson.

Tab 48: Répartition (%) des ménages selon le mode de cuisson et le milieu -2014-

Mode de cuisson	Midelt			Draa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Gaz	99,5	71,1	85,3	98,7	75,0	84,8	99,6	91,7	96,9
Electricité	1,7	0,5	1,1	2,4	1,2	1,7	6,5	1,7	4,8
Charbon	0,3	0,3	0,3	0,8	1,1	1,0	1,1	2,3	1,5
Bois	3,6	41,0	22,3	8,5	45,2	30,1	1,4	27,1	10,2
Déchets des animaux	0,5	0,6	0,5	0,5	1,2	0,9	0,8	11,2	4,3

Source: HCP, RGPH 2014

La lecture des données représentées par le tableau ci-dessus révèlent que le gaz reste le plus utilisable pour la cuisson et ce au niveau provincial qu'aux niveaux régional et national et par milieu de résidence, ainsi la part des ménages provinciaux utilisant gaz est de 85,3% (84,8% au niveau de la région).

Quant aux autres modes de cuisson, l'électricité, le charbon, le bois et les déchets des animaux, leur utilisation reste faible, soit respectivement 1,1%, 0,3%, 22,3% et 0,5% au niveau de la province de Midelt (1,7%, 1,0%, 30,1% et 0,9% au niveau régional).

IV.2.9.2. Mode d'évacuation des déchets ménagers

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages en 2014 selon les diverses modalités du mode d'évacuation des déchets ménagers.

Tab 49: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu -2014-

Mode d'évacuation des déchets	Midelt			Draa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Bac à ordures de la commune	17,5	0,6	9,2	35,4	3,7	16,9	68,3	3,4	46,1
Camion commun ou privé	70,1	1,9	36,5	57,4	9,0	29,1	26,6	5,3	19,3
Autres	12,3	97,4	54,3	7,2	87,3	54,0	5,1	91,3	34,6

Source: HCP, RGPH 2014

En milieu urbain, 9,2% des ménages de la province jettent leurs déchets ménagers dans des bacs à ordures de la commune, 36,5% se débarrassent de leurs déchets grâce à un camion commun ou privé et 54,3% utilisent autres modes. Ces proportions au niveau de la région sont respectivement 16,9%, 29,1% et 54,0%.

Contrairement à ce qui est constaté en milieu urbain, la majorité des ménages ruraux (97,4%) utilisent autres modes d'évacuation des déchets ménagers que les bacs à ordures de la commune et les camions communs ou privés qui restent faiblement utilisés (0,6% et 1,9%), la même constatation reste valable au niveau de la région.

CONCEPTS ET DEFINITIONS

Concepts et définitions utilisés dans le recensement général de la population et de l'habitat 2014

Démographie

Population légale :

Il s'agit de l'ensemble de la population résidant, à la date de référence du recensement, sur le territoire national et que l'on peut répartir en deux catégories :

- La population municipale ;
- La population comptée à part.

Population municipale :

Il s'agit de l'ensemble des individus constituant les ménages ordinaires. Il rentre dans cette catégorie l'ensemble des individus apparentés ou non, vivant d'une manière habituelle sous le même toit et ayant en commun des dépenses alimentaires, vestimentaires et autres. On y distingue les ménages sédentaires et les ménages nomades. Font partie également de la catégorie des ménages ordinaires, les personnes sans abris ou sans domicile fixe rattachées à un district créé à cet effet.

Population comptée à part :

La population dite comptée à part est constituée de l'ensemble des personnes qui, pour des raisons de travail, de santé ou pour des besoins d'éducation et autres, sont obligées de vivre en communauté:

- Militaires, gendarmes et forces auxiliaires logés dans les casernes, quartiers, camps ou assimilés;
- Personnes en traitement pour plus de 6 mois dans les établissements hospitaliers;
- Détenus dans les établissements pénitentiaires;
- Pensionnaires des maisons d'éducation surveillée;
- Personnes recueillies dans les maisons de bienfaisance, les hospices et les asiles;
- Elèves et étudiants internes à la date de référence du recensement dans tout établissement d'enseignement public ou privé;
- Ouvriers logés dans les baraquements de chantiers temporaires des travaux publics et n'ayant pas d'autres domiciles habituels.

Ménage :

Un ménage est un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont généralement communes (ces renseignements se rapportent à la date de référence du recensement). Une personne vivant seule est considérée comme constituant un ménage d'une personne.

Le taux d'urbanisation :

C'est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale.

Rapport de masculinité :

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins

Age moyen au premier mariage :

L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime.

Indice synthétique de fécondité :

C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation en se conformant aux taux de fécondité par groupe d'âges pendant l'année de référence. Cet indice représente le niveau de la fécondité du moment.

Education

Taux de scolarisation (7 à 12 ans):

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisés au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Analphabetisme :

Une personne est considérée analphabète si elle est incapable de lire et d'écrire à la fois, en comprenant, un texte simple et bref des faits, en rapport avec sa vie quotidienne.

Il y a lieu de signaler que l'analphabetisme ne concerne que la population âgée de 10 ans et plus.

Taux d'analphabetisme :

C'est le rapport entre la population analphabète âgée de 10 ans et plus et la population totale de même âge.

Activité

Population active occupée :

Est considérée comme active occupée, toute personne âgée de 7 ans et plus qui dispose d'un travail au moment du recensement.

Taux net d'activité :

Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

Taux de chômage :

Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge.

Situation dans la profession principale :

C'est la situation de la personne active occupée par rapport à l'emploi qu'elle exerce au moment du recensement (ou par rapport à sa profession antérieure s'il s'agit d'un chômeur ayant déjà travaillé).

- **Indépendant :** Toute personne active occupée travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise ou exerçant un métier, mais qui n'emploie aucun salarié. On distingue trois catégories d'indépendants : indépendant ayant un local, indépendant travaillant à domicile et indépendant ambulancier ou sans local.
- **Associé ou partenaire :** Chaque personne exerçant son activité principale en tant que membre ou partenaire dans une coopérative ou association et que cette personne profite des bénéfices des activités comme tout autre membre.
- **Employeur :** Toute personne active occupée travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise ou exerçant un métier, et qui emploie au moins un salarié d'une façon permanente.
- **Salarié :** Une personne active occupée, touchant un salaire de la part d'un employeur public ou privé, en contrepartie du travail effectué. Ce salaire peut être en nature ou en espèce.
- **Aide familiale :** Une personne active occupée, travaillant dans une ou plusieurs entreprises, pour un membre de sa famille du même ménage sans percevoir de rémunération, ou tout simplement celui qui aide un membre de sa famille dans son travail. L'aide familiale vit toujours chez celui pour lequel il travaille. Une personne qui travaille pour un membre de sa famille sans habiter avec lui dans le même ménage n'est pas une "aide familiale", mais salariée ou apprentie, selon le cas.

- **Apprentis** : Une personne active occupée, travaillant pour le compte d'un employeur dans le but d'apprendre un métier, il peut recevoir un salaire symbolique.

Habitat

Logement :

Un logement est formé par une ou plusieurs pièces destinées à l'habitation et possédant une ou plusieurs entrées directes. Est considérée directe, toute entrée donnant directement sur un couloir, un escalier, une cour, un local à usage professionnel, une voie publique, une rue, un derb, un terrain vague etc.

Statut d'occupation :

- **Propriétaire/ copropriétaire:** tout ménage qui réside dans un logement qui lui appartient ou participe à sa propriété.
- **Accédant à la propriété:** tout ménage en cours de remboursement du crédit qu'un organisme financier lui a consenti pour l'acquisition de son logement de résidence principale.
- **Locataire:** tout ménage qui habite un logement dont il paie le loyer. Le mot «locataire» signifie que le logement n'appartient à aucun membre du ménage.
- **Logé gratuitement :** tout ménage résidant un logement dont il n'est pas propriétaire et ne paye pas le loyer.
- **Logement de fonction :** un logement fourni par une institution publique ou privée à ses employés gratuitement ou pour un loyer symbolique déductible du salaire.

Taux d'occupation des logements :

Le taux d'occupation des logements, autrement appelé le nombre moyen d'individus par pièce, est défini par le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de pièces occupées pour une entité géographique donnée.

Réseau public de distribution d'eau :

Il s'agit de l'eau potable distribuée par une canalisation intérieure (robinet) par une société publique ou une collectivité locale.

Réseau public de distribution d'électricité :

Il s'agit d'électricité distribuée par un réseau d'électricité public ou une collectivité locale.